

10<sup>e</sup> conférence mondiale sur la fatwa:

P-05

Belmechdi, « L'IA ne saurait se substituer au mufti »

Partenariat médical réussi  
dans les greffes rénales

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION / Mercredi 13 Août 2025 // N° 1137 // PRIX 20DA

La Mauritanie  
exprime sa  
gratitude à l'Algérie

P-04



P-03 Commerce extérieur

## Traque des faux importateurs

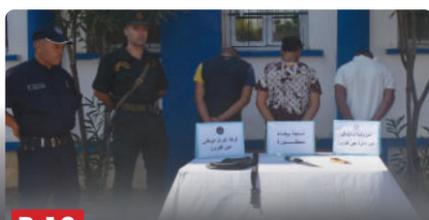


Face à la nécessité de renforcer le contrôle des importations, le gouvernement de Nadir Larbaoui resserre les règles en imposant aux opérateurs de soumettre un programme prévisionnel d'importation. Cette mesure vise à traquer les faux importateurs et à mieux encadrer les flux, en particulier pour protéger les entreprises nationales des pratiques frauduleuses liées à la revente des matières premières.

Sahara occidental

P-04

Le CASO interpelle la France sur le respect du droit international



P-16

La vidéo de l'agression de Aïn Fekroun a suscité de vives réactions parmi les internautes

Les agresseurs de « Âmmi Moussa » sous les verrous

Rentrée scolaire 2025/2026

P-02

Rentrée des classes fixée au 21 septembre pour les élèves

Le ministère de l'Éducation nationale révisé le calendrier de la rentrée 2025-2026 et déploie, avec les autorités locales, un vaste dispositif pour préparer une rentrée sereine. Travaux d'infrastructures, organisation des transports et cantine scolaire sont au cœur des priorités pour offrir un cadre éducatif de qualité à tous les élèves.



Rentrée scolaire 2025/2026

# Rentrée des classes fixée au 21 septembre pour les élèves

**Le ministère de l'Éducation nationale annonce une modification du calendrier de la rentrée scolaire 2025-2026, avec des dates révisées pour le retour du personnel administratif, des enseignants et des élèves.**

■ **Younes B.**

Parallèlement, et conformément aux directives présidentielles, les autorités locales intensifient leurs efforts à travers toutes les wilayas pour garantir une rentrée réussie, en accélérant les travaux d'infrastructures, en renforçant les services de transport et de restauration scolaire, et en assurant un suivi rigoureux des établissements tout au long de l'année. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, un changement dans le calendrier de la rentrée scolaire 2025/2026. Un nouveau communiqué, qui modifie celui publié le 3 août 2025, fixe les dates comme suit : Le personnel administratif reprendra le dimanche 7 septembre, les enseignants le dimanche 14 septembre et les élèves le dimanche 21 septembre. Les autres dispositions du calendrier, notamment celles liées aux examens trimestriels et aux vacances scolaires, restent inchangées. Par ailleurs, et dans le cadre des directives du président de la République visant à renforcer le secteur de l'Éducation nationale par l'amélioration des infrastructures essentielles et la garantie de la qualité de l'enseignement ainsi que des conditions de scolarisation, les autorités locales poursuivent leurs efforts à travers toutes



les wilayas du pays pour assurer une rentrée scolaire réussie pour l'année 2025-2026, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur publié hier. Pour ce faire, une série de réunions de coordination et d'évaluation a été organisée afin de suivre l'état de préparation des établissements scolaires et d'examiner l'avancement des préparatifs matériels pour la prochaine rentrée. Parallèlement, des visites sur le terrain ont été réalisées sur les chantiers des infrastructures éducatives, incluant les groupes scolaires, les cantines et les extensions de classes, dans le but de constater le rythme des travaux et de vérifier le respect des délais fixés. Au cours de ces inspections, les autorités

locales ont insisté sur l'accélération des travaux tout en veillant scrupuleusement au respect des délais et à la qualité des réalisations, afin que les nouvelles infrastructures puissent être réceptionnées à temps. Elles ont rappelé que la réussite de la rentrée 2025-2026 dépend de la disponibilité effective des structures et équipements, permettant ainsi d'accueillir les élèves dans des conditions pédagogiques optimales et de soulager la pression sur les établissements existants. Le ministère a également précisé que des moyens supplémentaires ont été mobilisés pour renforcer le transport scolaire, approvisionner les cantines avec des denrées alimentaires de qualité

et garantir la disponibilité des manuels dès les premiers jours de classe. Ces mesures ont pour objectif d'offrir un cadre éducatif complet et équitable à tous les élèves, notamment ceux issus des zones rurales et enclavées, afin de favoriser leur réussite et leur épanouissement. Enfin, un dispositif spécial de maintenance a été mis en place pour intervenir rapidement en cas de panne ou de défaillance technique au sein des établissements. Des équipes techniques, soutenues par les services communaux et les directions de l'éducation, seront mobilisées tout au long de l'année scolaire afin d'assurer un suivi constant de l'état des bâtiments et infrastructures.

**Jeunesse et politique, un enjeu majeur**

## L'APN ouvre le débat

L'APN participe à une visioconférence sur les plateformes et initiatives en faveur de la jeunesse.

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi et Ibrahim Hadj Henni, ont pris part, mardi, à une réunion en visioconférence intitulée « Plateformes et initiatives pour l'autonomisation politique des jeunes ». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des initiatives lancées par l'Union interparlementaire (UIP) et de l'initiative pour la participation démocratique des femmes et des jeunes, selon un communiqué officiel de l'APN. Durant cette séance, M. Hadj Henni a salué la qualité des interventions présentées par des experts et spécialistes internationaux, visant à promouvoir l'autonomisation politique des jeunes. Il a également souligné l'importance des échanges d'expertises autour des réseaux de jeunesse et des initiatives destinées au développement des capacités. Il a rappelé que l'autonomisation politique des jeunes Algériens s'appuie sur les garanties constitutionnelles, renforcées par les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui visent une participation active et renforcée de la jeunesse à la vie politique nationale. Dans ce contexte, M. Hadj Henni a mis en avant l'adoption de plusieurs lois qui ont contribué à la promotion des valeurs nationales, de la conscience civique, du sens du devoir et de la solidarité parmi les jeunes, notamment à travers la création de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). De son côté, la députée Khaoula Talbi a insisté sur le rôle essentiel joué par le Réseau parlementaire de la jeunesse au sein de l'APN, mis en place en décembre 2023 et regroupant 95 députés, dont 11 femmes. Elle a rappelé que les deux principaux objectifs de ce réseau, tels que définis dans son règlement intérieur, sont le renforcement de la participation politique des jeunes et le soutien à leur intégration dans la vie sociale. Les deux parlementaires ont également évoqué la tragédie que subissent les jeunes et les femmes à Gaza, dénonçant les massacres quotidiens perpétrés contre les Palestiniens par l'entité sioniste, qui recourt à tous types d'armes et moyens, y compris la famine. Par ailleurs, les intervenants ont souligné les principaux obstacles à l'autonomisation politique des jeunes, en insistant sur plusieurs axes. Parmi ceux-ci figurent la présentation de plateformes dédiées aux jeunes, les initiatives pour le développement des connaissances, l'échange d'expertises liées aux réseaux de jeunes, ainsi que la définition de mécanismes et stratégies indispensables pour renforcer la solidarité et le soutien mutuel entre les jeunes.

### Fournitures scolaires à prix accessibles

En prévision de la rentrée scolaire, 43 marchés de solidarité dédiés à la vente de fournitures scolaires seront ouverts dès le 20 août dans six wilayas relevant de la Direction régionale du commerce du Centre, basée à Blida. Le directeur régional du commerce pour la région Centre, Aïssa Michachou, a confirmé à l'APS que toutes les préparations ont été finalisées, en coordination avec les partenaires locaux, pour garantir une ouverture réussie de ces marchés offrant des produits de qualité à

### Ouverture le 20 août de 43 marchés de solidarité

des prix compétitifs, accessibles à toutes les familles. Ces marchés seront répartis dans les wilayas de Blida (6), Tizi Ouzou (21), Bouira (3), Médéa (7), Aïn Defla (3) et Djelfa (3). Ils seront installés dans les chefs-lieux et grandes villes des wilayas concernées afin de faciliter l'accès des citoyens. Plus de 290 opérateurs économiques, incluant importateurs, producteurs, grossistes et détaillants, se sont engagés à proposer des fournitures scolaires solidaires et abordables, pour que le plus grand

nombre de parents, quels que soient leurs revenus, puisse en bénéficier. Face au succès rencontré l'année dernière, où 21 marchés seulement avaient été organisés, leur nombre a été doublé cette année, preuve de leur grande popularité auprès des citoyens. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus pour renforcer le pouvoir d'achat des familles algériennes, notamment celles à revenus modestes, en facilitant l'accès à des fournitures scolaires à des tarifs raisonnables. R.N.

## Ministère de la Défense

### Inauguration du nouveau siège de la Direction centrale du carburant

Le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a présidé hier la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants du ministère de la Défense nationale, à Alger, en 1<sup>re</sup> Région militaire. Après la cérémonie d'accueil,

le secrétaire général du ministère de la Défense nationale a suivi une présentation complète sur la Direction, avant d'inspecter les différentes installations du nouveau siège. Lors de sa rencontre avec les cadres et le personnel de la direction centrale du carburant, le secrétaire général a souligné le rôle important et central de

cette direction dans le domaine du soutien logistique et de l'approvisionnement en produits pétroliers pour les différentes formations et unités composant la force opérationnelle de l'Armée nationale populaire sur l'ensemble du territoire national, afin de garantir une disponibilité opérationnelle maximale.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

# Traque des faux importateurs

**L'Exécutif renforce le contrôle des importations en imposant aux opérateurs de déposer, avant fin août, un programme prévisionnel d'importation (PPI), obligatoire depuis le 9 juillet dernier, pour la domiciliation bancaire. Cette mesure, appliquée à plus de 300 000 sociétés, vise à débusquer les faux importateurs et à lutter contre la fraude, notamment la revente en l'état de matières premières importées à taux réduits.**

■ Merouane K.



Le gouvernement de Nadir Larbaoui vient de donner un nouveau tour de vis aux mécanismes d'importations, d'abord en sommant les opérateurs du commerce extérieur de déposer avant fin août leur programme d'importation prévisionnel (PPI), ensuite pour traquer les faux importateurs et donc pour contrôler au mieux qui importe quoi à travers les nouveaux investisseurs agréés par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI). Dans un communiqué rendu public hier, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé que "les opérateurs économiques, porteurs de projets industriels en phase de réalisation, ayant obtenu une attestation d'enregistrement délivrée par les guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), et qui n'ont pas encore présenté leur programme prévisionnel d'importation pour le second semestre 2025, peuvent le déposer, accompagné de l'attestation d'enregistrement et de la liste des biens et services éligibles aux avantages, avant le 20 août 2025". En outre, le dépôt se fait uniquement à l'adresse électronique suivante : pp.aapi@mcepe.gov.dz, a précisé la même source. Le PPI a été instauré le

9 juillet dernier avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Il est obligatoire pour la domiciliation bancaire des opérations d'importation. Rappelons que dans une première phase, la mesure avait provoqué le blocage total des marchandises et des biens dans les ports algériens. Mais une décision avait été prise le 3 août dernier pour débloquent les importations bloquées dans les ports et les aéroports du pays. En fait, il faut rappeler qu'en date du 9 juillet dernier, le même ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait diffusé une note exigeant le dépôt du programme prévisionnel d'importation pour le deuxième semestre 2025 pour toutes les entreprises effectuant des opérations d'importation pour leurs propres besoins de fonctionnement ou d'équipement. À la mi-juin, également, il avait été exigé également des mêmes opérateurs la fourniture d'une liste de documents, dont le bilan fiscal pour l'exercice 2024, les déclarations douanières relatives aux biens importés en 2024 et durant le 1<sup>er</sup> semestre 2025, les déclarations mensuelles du chiffre d'affaires pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025, la liste des clients, les factures d'électricité, de gaz et d'eau, les sous-livrets des matières premières, du produit final, des ventes et des stocks et

l'état des cotisations à la CNAS et à la CASNOS. Ces mesures que certains avaient qualifiées de contraignantes sont-elles en fait un goulot aux importations, qui sont dès lors visées par un contrôle plus strict, ou, au contraire, un moyen de mieux débusquer les faux importateurs ? Officiellement, le ministère n'a pas donné d'explications publiques sur ces mesures, et reste silencieux sur leur finalité, alors que les milieux des importateurs de leur côté ne s'expliquent pas ces nouvelles mesures. La mesure introduite par le ministère le 9 juillet dernier exige ainsi aux entreprises importatrices la présentation aux banques du document intitulé « Programme prévisionnel d'importation pour le second semestre 2025 ». Or, ce document est délivré par le ministère du Commerce et de la promotion des exportations dans l'objectif de lutter contre la nouvelle technique de fraude à l'importation qui prend de l'ampleur. Pour l'obtenir, six étapes sont nécessaires, comme l'a détaillé le département de Kamel Rezig jeudi 10 juillet. Cette mesure qui est entrée en vigueur mercredi 9 juillet concerne toutes les entreprises qui importent pour leurs propres besoins des équipements et des matières premières notamment. Le contrôle à priori concerne ainsi toutes les

entreprises importatrices qui doivent faire connaître leur programme prévisionnel d'importation pour le second semestre de l'année 2025. Cette opération touche ainsi plus de 300 000 sociétés d'importation, et le ministère semble décidé à débusquer les fraudeurs avec des mesures administratives coercitives. La riposte du gouvernement, dans un contexte de baisse des prix de pétrole et donc de baisse des recettes d'hydrocarbures, vise certains opérateurs qui s'adonnent directement à la revente en l'état des matières premières et intrants importés à des entreprises dans le besoin mais qui, elles, n'ont pas accès à l'importation de ces matières premières pour faire fonctionner leurs unités de production. Or, dans les faits, les matières premières destinées à la production sont taxées à 5 % dans le cadre de la politique d'encouragement de la production nationale, au lieu de 25 % pour les autres produits. L'écart est significatif et la marge bénéficiaire est importante, une sorte d'écroulement en fait, dans le cas de la revente en l'état des matières premières. Ces nouvelles mesures de contrôle sur les importations donnent un aperçu sur la question stratégique que revêt le contrôle du commerce extérieur en Algérie "a priori et à postériori".

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### L'État reprend la main

■ Youssef S.

Le secteur du commerce extérieur est en train d'être réorganisé afin de répondre aux enjeux actuels, car le pays ne peut pas se permettre d'ouvrir son marché de façon désordonnée, ce qui nuirait à son économie. Si, aujourd'hui, l'augmentation des exportations constitue indéniablement un objectif primordial, il est clair que, dans le cadre de sa politique visant la régulation des importations, il est tout à fait normal qu'à l'instar de tous les pays, le gouvernement travaille à prioriser la satisfaction de la demande nationale par la production locale. Cette démarche vise à prévenir les risques de pénuries et les tensions sur le marché. Le chef de l'État avait, à maintes reprises, insisté auprès du gouvernement sur le fait qu'il ne sera jamais toléré de créer la pénurie, pour quelque raison que ce soit, enjoignant à davantage de vigilance au niveau du ministère du Commerce pour lutter contre les lobbies de l'importation, qui tentent de faire chanter l'État, et ce, en procédant au retrait de leurs licences et registres de commerce dès que leur implication est établie. La décision du président de la République de remettre de l'ordre dans le commerce extérieur devrait contribuer à la moralisation du secteur économique. Cela s'inscrit dans le cadre du développement de l'économie nationale dans son ensemble. Cette régulation est menée avec le concours de toutes les parties prenantes et permettra de créer un équilibre entre les exportations et les importations du pays, ce qui contribuera à prévenir les pénuries sur le marché local. Il est évident que, dans une conjoncture complexe, les opérations d'exportation nécessitent de minutieuses études de faisabilité financière et économique portant à la fois sur le marché national et sur le marché international. Ces études permettront d'exporter et d'importer sur des bases strictement économiques. La décision du président de la République d'organiser le commerce extérieur contribuerait à protéger l'économie nationale. Les lobbies de l'importation sont, en effet, à l'origine des opérations de surfacturation contre lesquelles le chef de l'État a lutté, ces pratiques ayant porté atteinte à l'économie nationale avant l'année 2020. De même, la décision de réorganiser les opérations d'exportation permettra d'assurer la disponibilité des différents produits, en mettant l'accent sur l'exportation de ceux qui enregistrent un excédent de production. À cet égard, il convient de souligner l'importance du rôle du Conseil national consultatif de promotion des exportations, installé il y a un peu plus d'un an.

Y.S.

#### Résultats 2024 en forte hausse

### La BDL réalise un bénéfice net en hausse de 31 %

La Banque de développement local (BDL) a réalisé, en 2024, un résultat net d'environ 23 milliards DA, en hausse de 31 % par rapport à 2023, selon le bilan annuel de la banque publique approuvé par son assemblée générale. Ce bilan indique que le chiffre d'affaires de la BDL a atteint 96 milliards DA, soit une progression de 25 %, tandis que le total du bilan a dépassé 1 800

milliards DA au cours de la même année. S'agissant des dépôts de la clientèle, la banque a enregistré une croissance de 15 %, atteignant 1 375 milliards DA à fin 2024. Les prêts approuvés durant cette année ont augmenté de 24 %, pour un montant global de 662 milliards DE DA. Les encours de crédits ont également progressé de 103 milliards DA (+9 %), passant de 1 122 milliards DA en 2023

à 1 225 milliards DA en 2024, ce qui reflète la poursuite de l'engagement de la banque dans le financement de l'économie nationale. Par ailleurs, le bilan précise que la BDL, cotée à la Bourse d'Alger depuis mars dernier, a annoncé un dividende de 5,5 % au profit de ses actionnaires, un taux supérieur aux prévisions initiales qui étaient de 4,25 %.

R.E.

## Négociation pour un cessez-le-feu à Gaza

## Une délégation du Hamas au Caire

Une délégation du Hamas, menée par Khalil Al-Hayya, est arrivée au Caire pour discuter avec les autorités égyptiennes d'une nouvelle proposition de cessez-le-feu à Gaza, après une impasse dans les négociations.

■ Hakim H.

L'Égypte intensifie ses efforts pour rapprocher les positions et envisager une trêve temporaire, potentiellement de 60 jours, suivie de discussions sur un accord global incluant un échange complet de prisonniers. Le Hamas affirme n'avoir reçu aucune nouvelle proposition, mais se dit prêt à conclure un accord si Israël cesse son offensive, lève le blocus et facilite l'aide humanitaire. Une délégation de dirigeants du mouvement Hamas est arrivée aujourd'hui au Caire pour rencontrer des responsables égyptiens dans le cadre d'efforts visant à élaborer une nouvelle proposition de cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Selon le site « Al-Qahira Al-Ikhbariya », qui cite des sources bien informées, « une délégation de dirigeants du mouvement, dirigée par Khalil Al-Hayya, est arrivée en Égypte pour discuter des négociations sur un cessez-le-feu à Gaza », après une période d'impasse dans le processus de négociation. Le site a ajouté que les discussions visaient à « relancer



les négociations en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu », précisant que « des efforts égyptiens intenses sont déployés pour contacter toutes les parties et surmonter les divergences, afin de parvenir à une trêve temporaire dans la bande de Gaza ». Dans le même cadre, l'Agence France-Presse avait cité une source palestinienne proche des négociations, selon laquelle les médiateurs élaboreraient une nouvelle proposition d'accord global de cessez-le-feu et discuteraient d'idées, dont certaines porteraient sur une trêve de 60 jours, suivie de négociations pour un cessez-le-feu à long terme et un accord d'échange de tous les prisonniers israéliens, vivants et morts, en une seule fois. Toutefois, cette source a ajouté qu'« à ce jour, il n'y a pas de nouvelles raisons d'être optimiste, d'autant que l'occupant a toujours tout fait pour faire échouer tout accord ». L'agence a également rapporté les propos d'un responsable du mouvement, qui a déclaré qu'aucune nouvelle proposition de cessez-le-feu n'avait été reçue jusqu'à présent, mais a souligné que son mouvement était prêt à conclure un accord si l'occupant décidait de mettre fin au massacre et à l'agression, de lever le blocus et de permettre l'acheminement normal de l'aide humanitaire.

Sahara occidental

## Le CASO interpelle la France sur le respect du droit international

Le Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) a appelé, hier, la France à se conformer strictement au droit international et européen, la mettant en garde contre toute implication dans le pillage des ressources naturelles sahraouies ou dans la violation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans un communiqué, l'organisme exhorte « la France et l'ensemble des institutions publiques françaises à respecter scrupuleusement le droit international et européen, sous peine d'être directement mises en cause pour complicité » dans ces violations. Le CASO a par ailleurs dénoncé « avec force » le traitement jugé « partial et trompeur » d'une chaîne publique française qui, dans un reportage, a présenté un prétendu « développement économique spectaculaire » du Sahara occidental grâce aux investissements marocains. Le centre a rappelé que le Sahara occidental est inscrit, depuis 1963, sur la liste onusienne des territoires non autonomes à décoloniser. Il souligne que le Maroc n'y exerce aucune souveraineté reconnue et que son occupation est illégale au regard du droit international, comme l'ont confirmé l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (1975) et de nombreuses résolutions des Nations unies. Il met également en avant les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment les arrêts du 4 octobre 2024 invalidant les accords commerciaux UE-Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Selon le CASO, l'Agence française de développement (AFD) viole clairement le droit européen en finançant à hauteur de 150 millions d'euros des projets dans le Sahara occidental occupé, s'exposant ainsi à des recours devant les juridictions européennes et françaises. Enfin, le centre avertit que tout financement d'activités économiques dans ce territoire sans l'accord du Front Polisario, seul représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU, pourrait être jugé illégal et entraîner des sanctions.

Partenariat médical réussi dans les greffes rénales

## La Mauritanie exprime sa gratitude à l'Algérie

Le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a exprimé sa profonde gratitude et ses remerciements à l'Algérie pour son accompagnement et son soutien au programme de transplantation d'organes dans son pays. Ses déclarations ont été faites lors d'une visite qu'il a effectuée, lundi, au Centre national des maladies cardiaques à Nouakchott, où il a rendu visite à deux patients ayant bénéficié avec succès d'une greffe rénale au cours du week-end dernier, selon un communiqué de la présidence mauritanienne. Le président mauritanien a qualifié la réussite de ces opérations d'« accomplissement national porteur de nobles dimensions humaines et éthiques », soulignant qu'elles s'inscrivent dans le cadre du programme de développement des greffes rénales, mis en œuvre en coopéra-

tion avec l'Algérie, « pays frère ». Il a félicité les équipes médicales mauritaniennes et algériennes qui ont réalisé ces interventions, réaffirmant que le secteur de la santé restera un axe majeur et une priorité absolue pour l'action du gouvernement mauritanien. Il est utile de rappeler que l'Algérie et la Mauritanie ont signé, début 2024, un accord de coopération dans le domaine de la transplantation d'organes humains. Celui-ci prévoit la formation des équipes médicales dans les domaines de la greffe d'organes, de cellules et de tissus, l'organisation d'ateliers, de séminaires et de conférences scientifiques conjointes, ainsi que des sessions de formation pour les professionnels de santé des deux pays, en plus de l'échange de visites entre experts et spécialistes.

Y.B.

Pression internationale sur l'entité sioniste

## 27 pays exigent l'accès humanitaire à Gaza

Hier, vingt-sept pays, dont la Grande-Bretagne et la France, ainsi que l'Union européenne, ont publié un communiqué commun dans lequel ils affirment que la crise humanitaire dans la bande de Gaza a atteint « des niveaux inimaginables » et appellent l'occupant israélien à autoriser l'entrée de l'aide humanitaire dans la région. Les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont ajouté dans le communiqué publié : « Il est nécessaire de prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la famine qui se déroule sous nos yeux. » Le communiqué appelle également « le gouvernement de l'occupation à ne pas entraver le travail des principaux acteurs du secteur de l'aide humanitaire ». Outre Londres, Paris et l'Union européenne,

l'Australie, le Canada et le Japon ont également signé le communiqué. Le 9 août dernier, les ministres des Affaires étrangères d'Australie, d'Allemagne, d'Italie, de Nouvelle-Zélande et de Grande-Bretagne ont annoncé le rejet par leurs pays de la décision de l'occupant israélien de lancer une nouvelle opération militaire de grande envergure dans la bande de Gaza. Ils ont également réaffirmé leur position commune en faveur de la mise en œuvre d'une « solution à deux États » par le biais de négociations. Dans une déclaration commune, ils ont appelé l'occupant israélien à trouver « des solutions urgentes pour modifier le système d'enregistrement des organisations humanitaires internationales qu'il a récemment mis en place ».

H.H.



Démenti officiel de Nouakchott

## Pas d'ouverture de point de passage à Smara occupée

Le ministère mauritanien de l'Équipement et des Transports a démenti, ce mardi, l'information faisant état de l'ouverture d'un point de passage frontalier à Smara occupée, affirmant qu'aucun projet de ce type n'était en cours. Ces fausses informations ont été relayées par des médias affiliés au Makhzen. Dans un communiqué, le ministère précise qu'un article en français publié sur le site « Cridem » lui a été attribué

à tort, dans le cadre de la couverture médiatique marquant le premier anniversaire du second mandat du président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Cette couverture incluait également un bilan du premier mandat ainsi que les perspectives de mise en œuvre d'un programme ambitieux dans les domaines des infrastructures et des transports. Le communiqué souligne que cet article faisait mention de projets de

connexion via des postes-frontières dont le ministère n'a aucune connaissance. Soucieux de l'exactitude et de la fiabilité de l'information, le ministère a nié avoir connaissance des projets mentionnés. Il a en outre rappelé que toutes les informations relatives au secteur sont exclusivement publiées sur la page officielle et le site web du ministère, ou via l'Agence mauritanienne d'information. Le ministère a invité les médias nationaux et in-

ternationaux à vérifier l'authenticité de toute information avant publication, en contactant directement les services compétents ou en consultant la page officielle ou le site internet. Enfin, le ministère a réaffirmé son engagement en faveur de la transparence et de la communication, saluant le rôle des médias en tant que partenaires dans l'information du public et le soutien aux efforts de développement national.

10<sup>e</sup> conférence mondiale sur la fatwa:

# Belmehdi, « L'IA ne saurait se substituer au mufti »

« L'intelligence artificielle ne peut se substituer au mufti qui fait des efforts de réflexion pour émettre une fatwa. L'IA ouvre la voie à des dérives si elle échappe au contrôle humain qualifié », estime le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, à l'ouverture de la 10<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la fatwa, tenue au Caire.

Par Meriem Kaci

Lors de son intervention à cet événement organisé par Dar Al-Ifta d'Égypte et le Secrétariat général des organismes de fatwa dans le monde, sous le thème « Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle », M. Belmehdi a estimé qu'un mufti éclairé ne se résume pas à un « mémorisateur » de texte ou un transmetteur du jugement, mais à un érudit de la charia, conscient de la réalité, en mesure de manier les outils numériques et de l'IA, conscient des dimensions de la technologie. Il a dans ce sens insisté sur la régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'orientation religieuse et la fatwa, assurant que cette technologie « ne saurait se substituer au mufti ». Belmehdi a, à cet effet, évoqué le recours croissant aux applications de l'IA dans l'orientation religieuse et la fatwa à la faveur des transformations technologiques en cours dans le monde, indique un communiqué du ministère. « Cette révolution permet d'optimiser le travail des muftis et d'accélérer l'accès à l'information, non sans soulever des défis éthiques auxquels il importe de répondre par la régulation », a-t-il dit, estimant que « malgré son énorme potentiel, l'IA ne saurait se substituer au mufti, qui, lui, possède les outils de l'ijtihad, sai-



sit les finalités de la charia et tient compte des complexités de la réalité humaine ». D'où l'obligation de rester vigilant face à certaines tendances visant à émettre de fausses fatwas. Pour lui, aucune machine ne pourra remplacer l'analyse et le discernement d'un mufti expérimenté. « De nos jours, le mufti éclairé est celui qui, armé de savoir et de piété, sait allier authenticité et modernité, tout en étant conscient des mutations socioculturelles et des avancées technologiques », a soutenu M. Belmehdi. Les avan-

cées technologiques modernes et les profondes transformations dont le monde aujourd'hui est le témoin exigent des institutions religieuses et de la fatwa qu'elles reconsidèrent la formation, la fonction et la responsabilité du mufti. Il a, à cet égard, appelé à « la mise en place de normes charaïques et éthiques pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fatwa », insistant sur « l'encadrement scientifique continu par des oulémas, la garantie de la transparence, le respect de la diversité

jurisprudentielle et la conscientisation de la société à la nécessité de se référer à des savants fiables ». Les muftis sont également appelés à « apporter des modifications » aux contenus erronés car le mufti ne se contentera pas de répondre à l'erreur, mais alimente les espaces d'intelligence artificielle avec un contenu religieux correct et fiable, en tentant de toucher un plus large public dans leurs langues maternelles.

À l'ère de l'IA, « le mufti doit pouvoir recourir à des systèmes de génération automatique de fatwas », a affirmé le ministre, jugeant également « nécessaire d'établir des échanges institutionnels en la matière à l'échelle internationale, à travers la création de plateformes de coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la fatwa, notamment en ligne ».

Il y a lieu de préciser que des oulémas, des muftis et des ministres de plus de 70 pays ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence. Les participants à cet événement mondial discuteront, deux jours durant, des mécanismes permettant de développer la fatwa et de renforcer son rôle au service des sociétés à la lumière des avancées technologiques actuelles. Au cours de cet événement, M. Belmehdi a rencontré, mardi au Caire (Égypte), nombre de représentants des pays musulmans participant à la 10<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la fatwa. Il s'agit entre autres du ministre égyptien des Wakfs, Osama Al-Azhari, ainsi que des ministres et oulémas des pays musulmans représentés à cet événement mondial.

## Éducation Distinction des lauréats de l'IYRC 2025

Les ministres de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, M. Nouredine Ouadah, ont appelé les lauréats de la Compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle à « poursuivre leurs efforts et leur créativité pour d'autres succès lors des prochaines échéances ».

Les deux ministres ont en effet reçu lundi à Alger l'équipe nationale ayant participé, les 5 et 6 août courant en Corée du Sud, à la Compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (International Youth Robot Competition - IYRC 2025), indique un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

Les deux ministres ont à cette occasion félicité les membres de l'équipe pour cette « participation remarquable », saluant, par là même, « leurs efforts consentis pour honorer l'Algérie lors de cet événement scientifique, auquel ont participé plus de 30 pays », précise le communiqué.

Les deux ministres ont également appelé les lauréats à « poursuivre leurs efforts et leur créativité pour d'autres succès lors des prochaines échéances ». Pour rappel, l'équipe nationale avait décroché trois médailles mondiales bien méritées. Il s'agit de la médaille d'or pour le projet MEDICart, un robot intelligent offrant des solutions avancées dans le domaine des soins de santé grâce à la vision par ordinateur, de la médaille d'argent pour le projet ECOSORT, un robot écologique intelligent permettant le tri automatique des déchets et représentant un modèle de durabilité environnementale, et de la médaille de bronze pour le projet Smart Zoo, un système intelligent basé sur l'internet des objets pour la prise en charge des animaux.

Cette participation qualitative s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre de la « vision stratégique du secteur de l'Éducation nationale, visant à découvrir les jeunes talents scientifiques et à les accompagner, tout en encourageant l'innovation et en renforçant la présence de l'Algérie au sein des espaces scientifiques régionaux et internationaux, conformément aux orientations et engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de promouvoir l'excellence scolaire et la créativité en vue de construire une école de qualité ».

## Sécurité

### 50 morts sur les routes et 13 noyades en une semaine

1637 accidents de la circulation ont été recensés en une semaine à travers le pays, causant le décès de 50 personnes et des blessures à 2180 autres, survenus du 3 au 9 août, a indiqué hier le bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec 6 personnes décédées sur les lieux d'accident et 118 autres blessées suite à 86 accidents de la circulation. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies

de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 183 incendies, dont 26 incendies de forêts, 19 incendies de maquis, 79 incendies de broussailles, 01 incendie de récolte, 28 incendies d'arbres fruitiers, 08 incendies de bottes de foin et 22 incendies de palmeraies. Ces interventions, ajoute la même source, ont permis de maîtriser lesdits incendies et permis d'éviter leur propagation vers d'autres espèces végétales. Les éléments de la Protection civile ont égale-

ment effectué 3130 interventions pour procéder à l'extinction de 2247 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (262 incendies), Blida (132 incendies) et Constantine (115 incendies). Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 4861 interventions pour le sauvetage de 2153 personnes d'une mort cer-

taine, 1808 personnes ont été traitées sur place et 416 autres personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales. La Protection civile a déploré toutefois le décès de 10 personnes par noyade en mer et de 3 décès par noyade dans les réserves d'eau. S'agissant des opérations diverses, 5700 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 469 personnes en situation de danger et l'exécution de 5014 opérations diverses d'assistance.

## Tissemsilt

### La société civile en première ligne contre les fléaux sociaux

La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissam Hamlaoui, a mis en avant, ce mardi depuis Tissemsilt, le rôle important des acteurs de la société civile dans la lutte contre les différentes formes de fléaux sociaux. -Lors d'une rencontre tenue avec les acteurs de la société civile de la wilaya, Mme Hamlaoui a expliqué que la société civile « joue un rôle important dans la lutte contre les différents fléaux sociaux », précisant que l'Observatoire « lancera dans les prochains jours une session de formation à l'intention des acteurs de la société civile de la wilaya de Tissemsilt, afin de les sensibiliser à leurs

responsabilités face aux divers défis ».

-Elle a ajouté que l'Observatoire, en tant qu'instance constitutionnelle et consultative auprès du Président de la République, œuvre à accompagner les acteurs de la société civile et à écouter leurs préoccupations, dans le but de renforcer la culture citoyenne dans le cadre d'une approche fondée sur le dialogue avec les différents acteurs et organismes ». -Mme Hamlaoui a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, « accorde une grande importance aux acteurs de la société civile à travers l'ensemble du territoire national, compte tenu de leur rôle de pre-

mier plan dans la lutte contre toutes les formes de fléaux sociaux et dans la riposte aux campagnes hostiles visant notre pays ». -Par ailleurs, elle a évoqué « l'importance que le Président de la République a accordée à la wilaya de Tissemsilt à travers le programme de développement spécial dont elle a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire de développement, à l'instar de nombreuses wilayas du pays », ce qui, a-t-elle souligné, « s'est répercuté positivement sur la wilaya et ses habitants ». -Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du wali, Bouzaid Fethi, et des autorités locales, un débat a été ouvert aux

représentants de la société civile pour exposer leurs préoccupations, portant principalement sur le développement local, notamment le logement rural, les infrastructures de santé et les routes. À cette occasion, 2 000 cartables scolaires, avec toutes leurs fournitures, ont été distribués au profit d'enfants issus de familles démunies de la wilaya, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national lancé par l'Observatoire, qui prévoit la distribution de 120 000 cartables et blouses, ainsi que diverses aides aux familles à revenu limité à travers les différentes wilayas du pays.

COMMERCE  
CONTINENTALL'Algérie se  
prépare à  
accueillir  
l'IATF 2025

Les travaux de la 6e conférence du Conseil consultatif de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), tenus lundi à Alger, ont porté sur les préparatifs en cours pour l'organisation de cet événement économique, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Selon l'APS, cette conférence a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, le commissaire de la 4e édition de la IATF, M. Larbi Latrèche, et l'ancien président du Nigéria et président du Conseil consultatif de la Foire, M. Olusegun Obasanjo, précise la même source. A cette occasion, la délégation a effectué une visite de terrain au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs logistiques et techniques, pour garantir le succès de cette édition, prévue du 4 au 10 septembre prochain, et considérée comme la plus grande manifestation du genre à l'échelle du continent africain, ajoute le communiqué. Notons que la Foire Commerciale Intra-Africaine 2025 (IATF2025), premier forum Africain dédié au commerce et à l'investissement, se tiendra du 4 au 10 Septembre 2025 à Alger. L'IATF est organisée par Afreximbank, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). L'IATF 2025 sera accueillie par l'Algérie et devrait attirer plus de 2 000 exposants venus de toute l'Afrique et d'ailleurs. Cet événement biennal vise à stimuler le commerce intra-africain et à mettre en avant les opportunités d'investissement sur le continent, avec des projections de plus de 44 milliards de dollars US en accords commerciaux et d'investissement. L'édition de cette année sera marquée par une forte présence d'entreprises de production et de services, ainsi que par un forum dédié à l'investissement et au commerce axé sur la promotion de l'intégration économique de l'Afrique. La Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF) vise à fournir une plateforme unique pour faciliter l'échange d'informations sur le commerce et l'investissement afin de soutenir l'intensification du commerce et des investissements intra-africains, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). L'IATF rassemble des acteurs continentaux et mondiaux afin de présenter et d'exposer leurs biens et services et d'explorer les opportunités commerciales et d'investissement sur le continent. Elle offre également une plateforme pour partager des informations sur le commerce, l'investissement et les marchés avec les parties prenantes et permet aux participants de discuter et d'identifier des solutions aux défis auxquels sont confrontés le commerce et l'investissement intra-africains. Outre les participants africains, la foire est également ouverte aux entreprises et aux investisseurs de pays non africains qui apportent des biens d'investissement, ainsi qu'à ceux qui souhaitent faire des affaires en Afrique et soutenir la transformation du continent par l'industrialisation et le développement des exportations. I.B.

## BOURSE D'ALGER

Les dividendes 2024  
désormais connus

La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) a publié les montants des dividendes par action des entreprises cotées pour l'exercice 2024. Entre le Groupe industriel Soidal (21 DA par action) et Alliance Assurances (35 DA par action), les dates de paiement sont fixées et la procédure encadrée par la réglementation en vigueur.

La Bourse d'Alger informe l'ensemble des actionnaires concernant la distribution des dividendes pour l'exercice 2024 des entreprises cotées que les montants des dividendes par action sont désormais disponibles pour chaque société concernée. La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procède à la purge du carnet d'ordres central et ce conformément à l'article 28 et 36 de la décision n° 02 du 22 Mars 1998 portant règles de gestion des séances de négociation à la Bourse des Valeurs, modifiée et complétée. Les décisions en matière de dividendes sont influencées par la rentabilité de l'entreprise, ses flux de trésorerie, ses opportunités de croissance et les attentes des actionnaires. L'objectif de la direction est de trouver un équilibre entre la rémunération des actionnaires et le réinvestissement dans l'entreprise pour assurer sa croissance future. Les dividendes représentent un pourcentage des bénéfices d'une entreprise versé à ses actionnaires, sous forme de part de bénéfices. Ils



sont généralement versés trimestriellement, leur montant étant fixé par le conseil d'administration en fonction des résultats les plus récents de l'entreprise. Ils peuvent être versés en espèces ou en actions supplémentaires. Pour toucher des dividendes, il faut être actionnaire de l'entreprise qui les distribue à la date de détachement du coupon, fixée par l'assemblée générale des actionnaires. Le montant des dividendes perçus dépend du nombre d'actions détenues et du montant du dividende par action décidé par l'assemblée. Pour faire simple, un dividende est la rémunération ou plutôt le revenu que vous obtenez

en tant qu'actionnaire d'une société qui crée des bénéfices. Et pour faire encore plus simple, une action = un dividende. Ainsi, si vous avez acheté 1 000 actions d'une même société, alors vous percevrez 1 000 dividendes. La distribution de dividendes est le processus par lequel une entreprise distribue une partie de ses bénéfices à ses actionnaires. Cette distribution prend généralement la forme d'espèces, mais peut également prendre la forme d'actions supplémentaires ou d'autres actifs. C'est la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse qui informe l'en-

semble des actionnaires des entreprises cotées en bourse de la date de distribution des dividendes. Par exemple pour le Groupe Industriel SAIDAL Spa, le paiement des dividendes, au titre de l'exercice 2024, est procédé à compter du dimanche 10 août 2025. Le montant du dividende a été fixé à vingt-et-un dinars (21 DA) par action. Pour Alliance Assurances, la date de mise en paiement des dividendes, au titre de l'exercice 2024, avait été fixée au mercredi 30 juillet 2025. Le montant du dividende a été fixé à trente-cinq dinars (35 DA) par action.

Inès B.

Saisie de 20.000 euros non déclarés  
à l'aéroport de Sétif

Saisie de 20.000 euros non déclarés à l'aéroport de Sétif, selon un communiqué publié hier par les services des Douanes. Les éléments de l'inspection de visite aux voyageurs de l'aéroport du 8 Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspec-

tion divisionnaire des douanes de Sétif (compétence de la direction régionale de ce corps à Sétif), ont saisi un montant en devises non déclarées estimé à 20.000 euros, a-t-on précisé. Le montant en question, découvert à la suite d'une

fouille corporelle d'une passagère en provenance de la ville de Paris (France), a été saisi en application de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement de capitaux de et vers l'étranger.

L'or reprend légèrement avant les chiffres  
de l'inflation US

Les prix de l'or ont légèrement progressé hier, après une forte baisse lors de la séance précédente, les investisseurs se concentrant désormais sur les données américaines sur l'inflation susceptibles d'influencer le calendrier des baisses de taux de la Réserve fédérale, selon zonebourse. L'or au comptant gagnait 0,2 % à 3 349,13 \$ l'once à 09h04 GMT. Les contrats à terme américains sur l'or pour livraison en décembre restaient stables à 3 398,90 \$. Le métal précieux avait chuté de 1,6 % lundi, atteignant son plus bas niveau en plus d'une semaine, tandis que les contrats à terme reculaient de plus de 2 % après



que le président américain Donald Trump a écarté l'idée de taxes sur l'or importé. Selon Nitesh Shah, stratège matières premières chez WisdomTree, les contrats à terme Comex à échéance rapprochée sont désormais ali-

gnés sur le cours au comptant à Londres, après avoir affiché une prime de près de 40 \$/once vendredi. « Cependant, en l'absence de déclaration officielle, cette convergence pourrait n'être que temporaire, et les deux prix pour-

raient à nouveau diverger si l'incertitude refait surface », a-t-il précisé. Le rapport sur l'indice des prix à la consommation (CPI) américain est attendu à 12h30 GMT dans la journée, tandis que les données sur les prix à la production seront publiées jeudi. Selon un sondage Reuters, les économistes s'attendent à ce que le CPI de base ait augmenté de 0,3 % en juillet, portant le taux annuel à 3 %, s'éloignant ainsi davantage de l'objectif de 2 % fixé par la Fed. Sur les autres marchés, l'argent au comptant progressait de 0,6 % à 37,81 \$ l'once, le platine gagnait 0,8 % à 1 336,84 \$, et le palladium s'appréciait de 1,5 % à 1 152,68 \$.

## SERVICES EN LIGNE La taxe carburant désormais payable sur Tabioucom

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, hier, dans un communiqué, la mise en service d'une nouvelle fonctionnalité permettant le paiement électronique, via la plateforme de paiement en ligne des droits de timbre « Tabioucom », de la taxe sur la consommation des carburants pour les véhicules des usagers se déplaçant par voie terrestre vers les pays frontaliers. Ce dispositif permet d'effectuer le paiement à distance et d'éviter la quittance correspondante, sans se rendre dans les services des impôts, précise la DGI. Accessible à l'adresse <https://tabioucom.mf.gov.dz>, la plateforme fonctionne en continu et accepte les paiements par carte interbancaire (CIB) et carte Edhabia. Les tarifs de la taxe sont fixés à 500 DA pour les véhicules touristiques, 3500 DA pour les véhicules utilitaires et camions de moins de dix tonnes, et 12000 DA pour les camions de dix tonnes et plus, ainsi que pour les bus. Les services des douanes procèdent à l'authentification et à la validation des quittances électroniques aux postes et centres frontaliers via cette plateforme. « Tabioucom » permet également le paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport. La DGI invite les usagers à consulter le portail public dédié pour davantage d'informations. Cette initiative s'ajoute à celle lancée il y a quatre semaines et qui concerne la mise en ligne d'un nouveau service numérique permettant aux citoyens de s'acquitter de la taxe sur les titres de transport via la plateforme « Tabioucom ». Ce service s'adresse aux détenteurs de passeports souhaitant voyager par voie routière ou ferroviaire vers les pays frontaliers. Désormais, ils peuvent régler cette taxe directement en ligne, en toute sécurité, en utilisant une carte interbancaire (CIB) ou la carte monétique Edhabia. Accessible à tout moment, 24h/24 et 7j/7, cette nouvelle fonctionnalité vise à simplifier les démarches administratives et à réduire les files d'attente aux guichets. Après paiement, les usagers peuvent immédiatement éditor leur quittance à partir de la même plateforme.

I.B.

## MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

# L'Algérie signe un record de production

La production algérienne de pétrole brut a atteint 931 000 barils par jour en juillet, son plus haut niveau depuis décembre 2023, selon l'OPEP. Cette hausse s'inscrit dans la suppression progressive des réductions volontaires décidée par l'alliance OPEP+, tout en restant légèrement en dessous du quota fixé pour le mois.

La production algérienne de pétrole brut a continué d'augmenter pour le troisième mois consécutif en juillet, atteignant son plus haut niveau depuis décembre 2023, selon le rapport mensuel de l'OPEP. Toutefois, la production algérienne de pétrole est tombée légèrement en dessous des 936 000 barils par jour alloués pour juillet, conformément à la politique de l'alliance OPEP+ et à la suppression progressive des réductions volontaires, selon les dernières données de l'Energy Information Administration (basée à Washington), rapporté par la plateforme spécialisée Ettaqa. Depuis avril 2025, les réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour mises en œuvre par huit pays de l'OPEP+ (dont l'Algérie) ont commencé à revenir sur le marché, les plafonds de production ayant été progressivement relevés. Lors de la dernière réunion en septembre, la production a atteint 547 000 barils par jour. En revanche, l'Algérie continue de mettre en œuvre une autre réduction volontaire de 48 000 barils par jour depuis mai 2023, aux côtés de huit pays de l'OPEP+, pour un total de 1,65 million de barils par jour. Cette réduction devrait prendre fin en décembre 2026. Les données du rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), publié



hier 12 août 2025, indiquent que la production algérienne de pétrole brut a atteint 931 000 barils par jour en juillet 2025, contre 927 000 en juin 2025. Le niveau de production de pétrole brut du mois dernier était le plus élevé depuis décembre 2023, année où il avait atteint environ 957 000 barils par jour, selon les données historiques disponibles auprès de l'Unité de recherche sur l'énergie. La production algérienne de pétrole devrait atteindre 948 000 barils par jour (bpj) en août, avant d'atteindre 959 000 bpj en septembre, selon les derniers plans de suppres-

sion progressive des réductions volontaires. Cette baisse intervient alors que le pays adhère à la politique officielle de réduction de la production de l'OPEP+, qui s'élève à 2 millions de barils par jour jusqu'à fin 2026. Les données mensuelles montrent que la production pétrolière de l'OPEP+ a atteint 41,94 millions de barils par jour en juillet, contre 41,6 millions en juin. Dans le même contexte, la production pétrolière de l'OPEP a atteint 27,54 millions de barils par jour le mois dernier, contre 27,28 millions le mois précédent. Cette hausse a été soutenue

par une augmentation de la production saoudienne en juillet, atteignant 9,52 millions de barils par jour, et de la production russe, atteignant 9,12 millions de barils par jour. La production des Émirats arabes unis et du Koweït a également progressé, atteignant respectivement 3,16 millions et 2,45 millions de barils par jour. En revanche, la production irakienne a diminué le mois dernier à 3,9 millions de barils par jour, celle de l'Iran à 3,24 millions et celle du Kazakhstan à 1,82 million de barils par jour.

Inès B.

## OR NOIR

### L'Opep anticipe une demande record malgré les incertitudes

L'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 et légèrement revu à la hausse celles de 2026, tirée par la croissance de l'économie mondiale alors que l'incertitude liée aux droits de douane américains s'atténue. L'organisation estime que la demande en or noir devrait augmenter de 1,3 million de barils par jour (mb/j) en 2025 et de 1,4 mb/j en 2026, pour s'établir respectivement à 105,1 mb/j et 106,5 mb/j, indique-t-elle hier dans son rapport mensuel qui réévalue ses projections en fonction des évolutions de la conjoncture, rapporté par Le Figaro. « Les prévisions de croissance de la demande

mondiale de pétrole pour 2025 restent inchangées à 1,3 mb/j en glissement annuel, soit le même niveau que l'évaluation du mois dernier », souligne l'Opep. En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,4 mb/j, soit une hausse de 0,1 mb/j par rapport à l'évaluation du mois dernier, « grâce à une activité économique soutenue », ajoute-t-elle. Elle souligne que « les prévisions de croissance économique mondiale pour 2025 sont légèrement revues à la hausse, à 3,0%, tandis que celles pour 2026 restent à un niveau robuste de 3,1% ». Selon l'Opep, la demande en 2025 devrait être tirée par les pays non-membres de l'OCDE, pour environ +1,2 mb/j, notamment en Inde et en

Chine, contre 0,1 mb/j pour les pays membres de l'OCDE, qui réunit essentiellement des pays développés. En 2026, la hausse de la demande mondiale de pétrole devrait s'établir à 1,2 mb/j hors OCDE et environ 0,2 mb/j dans la zone OCDE. Elle souligne que « les prévisions de croissance économique mondiale pour 2025 sont légèrement revues à la hausse, à 3,0%, tandis que celles pour 2026 restent à un niveau robuste de 3,1% ». Selon l'OPEP, la demande en 2025 devrait être tirée par les pays non membres de l'OCDE, pour environ +1,2 mb/jMBJ Abréviation de Million(s) de Barils (de pétrole brut) par Jour, sachant qu'un baril équivaut environ à 159 litres soit 42 gallons américains., notamment en Inde et en

Chine, contre 0,1 mb/jMBJ Abréviation de Million(s) de Barils (de pétrole brut) par Jour, sachant qu'un baril équivaut environ à 159 litres soit 42 gallons américains. Pour les pays membres de l'OCDE, qui réunit essentiellement des pays développés. En 2026, la hausse de la demande mondiale de pétrole devrait s'établir à 1,2 mb/jMBJ Abréviation de Million(s) de Barils (de pétrole brut) par Jour, sachant qu'un baril équivaut environ à 159 litres soit 42 gallons américains. hors OCDE et environ 0,2 mb/jMBJ Abréviation de Million(s) de Barils (de pétrole brut) par Jour, sachant qu'un baril équivaut environ à 159 litres soit 42 gallons américains dans la zone OCDE.

I.B.

ORAN

## Récupération de 148 hectares de foncier destinés à l'aquaculture

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du processus d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya d'Oran, précise Sandid. Il s'agit de la deuxième opération de ce type après celle engagée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, en 2024, qui avait permis de récupérer 125 hectares d'espaces maritimes, portant ainsi la superficie totale récupérée au cours des deux dernières années à 273 hectares.

Pas moins de 145 hectares d'espaces maritimes et 3 hectares d'espaces terrestres sont récupérés suite à l'annulation de 8 concessions destinées à la création d'entreprises d'aquaculture à Oran.

Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Meghni Sandid, a précisé à l'APS que la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions pour la création d'entreprises d'aquaculture a procédé, dimanche, dans le cadre de l'assainissement du registre des projets d'investissement dans ce secteur, à l'annulation des concessions dont les bénéficiaires n'ont pas respecté leurs engagements contractuels avec le secteur. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du processus d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya d'Oran, précise Sandid. Il s'agit de la deuxième opération de ce type après celle engagée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, en 2024, qui avait permis de récupérer 125 hectares



d'espaces maritimes, portant ainsi la superficie totale récupérée au cours des deux dernières années à 273 hectares.

Dans ce contexte, Meghni Sandid a souligné que les objectifs fixés pour 2025 incluent la récupération de 100 hectares, dans le cadre

des opérations d'assainissement et d'amélioration de la gouvernance de l'exploitation du foncier maritime et terrestre dédié à cette activité importante. Il a ajouté que les espaces récupérés feront ultérieurement l'objet d'études pour de nouveaux projets d'investisse-

ment dans le domaine de l'aquaculture, lesquels seront examinés « avec plus d'attention », notamment en ce qui concerne les capacités financières des investisseurs, afin de garantir la réalisation effective des projets et d'éviter le gel inutile du foncier public.

LES ENFUMADES DE SBIH À CHLEF

## Un génocide révélé par les archives de la France coloniale

Le 12 août 1845, la région de Deboussa, entre les communes de Sobha et Ain M'rane (Nord-ouest de Chlef), fut le théâtre de l'un des plus odieux crimes contre l'humanité commis en Algérie par l'armée coloniale française qui a tenté d'occulter les faits, cyniquement "démasqués" par les archives militaires de l'occupant. A la veille du 180e anniversaire de ces enfumades qui ont fait plus de 1.500 martyrs, des historiens et des chercheurs de la région du bassin du Chelif ont rappelé comment la France coloniale a tenté d'occulter ce massacre commis contre des civils sans défense de la tribu de Sbih, pour les punir d'avoir soutenu la résistance menée par Chérif Boumaâza et défendu la souveraineté sur leurs terres.

Depuis son débarquement en Algérie, la France coloniale a toujours tenté de falsifier les faits historiques et de dissimuler les massacres de masse qu'elle avait commis, à l'image du massacre de Sbih, qui s'inscrit dans la série des enfumades perpétrées contre les résistances populaires dans la région du Dahra, entre Mostaganem et Chlef, a relevé l'enseignant en histoire à l'Université de Mostaganem, El-Hocine Yekhtar.

Un des documents les plus accablants est une correspondance du général Saint Arnaud, datée du 15 août 1845 et adressée à son frère en France. Il y décrit, avec un cynisme glaçant, comment ses troupes ont brûlé vifs les habitants réfugiés dans Chaâbat Lebiar, à Deboussa, croyant ainsi briser la résistance algérienne. Ce témoignage, censé rester confidentiel, s'est transformé en une preuve irréfutable de la barbarie coloniale et une reconnaissance involontaire de l'héroïsme du peuple algérien.

Pour Mohamed Guemoumia, membre de l'Académie de la mémoire nationale à Chlef, les enfumades de Sbih se déclinent comme "un crime contre l'humanité, attesté dans des correspondances militaires officielles qui, loin de rester secrètes, ont dévoilé le vrai visage du colonialisme aux habitants de l'époque et à l'opinion publique internationale".

Malgré l'horreur, la tribu Sbih a marqué l'histoire par son refus de se soumettre au diktat de l'occupant, comme révélé dans ces correspondances, d'où l'appel de M. Guemoumia à collecter davantage de témoignages et de documents afin de lever le voile sur ce pan de l'histoire et de le préserver dans la mémoire collective.

### CORRESPONDANCES COLONIALES DÉNUÉES D'HUMANITÉ

Tout en perpétrant leurs crimes, les chefs de la soldatesque coloniale se vantaient, dans leurs correspondances tant officielles que personnelles et avec un sang-froid glaçant, des atrocités commises contre un peuple sans défense. Saint-Arnaud rapporte, dans un échange épistolaire avec son frère en France, que sa troupe avait inspecté la grotte de Chaâbat El Abiar et qu'ils avaient été "reçus à coups de feu" par les tribus où ils ont été forcés de s'y réfugier. Après avoir attendu vainement que ces derniers sortent, il avait alors décidé de les "somer" de sortir. Dans son récit funeste, il a décrit dans les moindres détails son crime, dont la préparation avait commencé le 9 août, lorsqu'il décida, sans conscience aucune, de mettre le feu à la grotte pendant deux jours entiers (les 10 et 11 août 1845), après avoir, a-

til reconnu, "bouché hermétiquement toutes les issues" pour transformer la caverne en un "vaste cimetière", selon son expression.

Pour sa part, Mohamed Belil, professeur d'histoire à l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, a évoqué une correspondance du maréchal Bugeaud adressée au colonel Pélissier, dans laquelle il lui ordonne d'assiéger la tribu des Ouled Riah à Mostaganem et de les brûler, comme l'avait fait Cavaignac en juin 1844 avec la tribu des Sebih à Ain M'rane. Un fait attestant que les enfumades des Sebih se sont produites à deux reprises consécutives dans la même région (1844-1845).

Une autre lettre du général Cavaignac relate les détails de ce massacre perpétré par l'occupant français pour soumettre et exterminer la tribu des Beni Sebih qui avait joué un rôle actif dans le soutien de la résistance de Chérif Boumaâza. Il y reconnaît que "les soldats ont entassé de grandes quantités de bois à l'entrée de la grotte" où "nous avons poussé la tribu des Beni Sbih avec tous leurs biens et leurs animaux. Le soir, nous avons mis le feu en veillant à ce qu'aucun être vivant ne puisse en sortir", a-t-il reconnu.

Aujourd'hui encore, la grotte d'El Abiar témoigne de cette effroyable tragédie. Ses parois, noircies par la fumée et l'incendie d'il y a près de 180 ans, portent la mémoire d'un peuple qui refuse de plier face à l'opresseur. Pour rendre hommage à ces martyrs, les autorités de la wilaya, en partenariat avec la direction des Moudjahidine, ont entrepris l'édification d'un monument commémoratif à Deboussa, manière de préserver la mémoire collective et de documenter l'histoire de la région.

CIRCULAIRE  
INTERMINISTÉRIELLE  
SUR L'ASSAINISSEMENT  
DU FONCIER AGRICOLE

## Journées d'information et de sensibilisation à Mila

La direction de la wilaya de Mila de l'Office national des terres agricoles (ONTA) a entamé l'organisation de journées d'information destinées à expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2 du 1er juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-on appris dimanche dernier auprès du directeur de wilaya de cet Office, Fouad Bounab. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les services de l'ONTA ont élaboré un programme de proximité devant toucher plusieurs communes de la wilaya pour informer les agriculteurs des nouvelles dispositions introduites par cette circulaire, au sujet du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, concédé sous différentes modalités, notamment par des actes de concession. Ce programme a été lancé fin juillet à Oued Endja, où une rencontre a été organisée avec un grand nombre d'agriculteurs, permettant aux responsables de la direction, accompagnés de différents acteurs du secteur agricole, d'expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2, notamment les formules de sortie de l'indivision et de désistement du droit de concession, a-t-on ajouté de même source. Des rencontres similaires seront également organisées dans différentes communes pour informer le plus grand nombre d'agriculteurs activant sur le territoire de la wilaya de Mila du contenu de cette circulaire, dont les dispositions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour assainir le foncier agricole. Le directeur local de l'ONTA a souligné, dans le même contexte, que la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole a été « récemment » installée, et se chargera d'étudier les différents dossiers et de les trancher avant la fin de l'année en cours 2025, conformément aux instructions dans ce sens du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le même responsable a conclu en affirmant que la commission a entamé la réception des dossiers des agriculteurs afin de les traiter en conformité avec les termes de la circulaire interministérielle n 2 du 1er juin 2025.

## CANCER DU SEIN

# L'utilité de la chimiothérapie après 70 ans remise en cause

Pour beaucoup de femmes, le mot "chimiothérapie" évoque à lui seul un parcours lourd, des effets secondaires éprouvants et l'espoir d'une guérison. Mais après 70 ans, est-elle toujours utile? Une étude d'Unicancer et de l'Institut Curie, publiée le 2 août dans *The Lancet*, est la première étude randomisée de phase 3 à évaluer l'intérêt de l'ajout d'une chimiothérapie à une hormonothérapie chez les femmes de 70 ans et plus, atteintes d'un cancer du sein hormonodépendant. C'est ce que rapporte un article publié dans *Destination Santé*. Selon les experts, les cancers du sein hormonodépendants représentent environ 80 % des cas. Leur développement est stimulé par les hormones féminines, et l'hormonothérapie constitue la pierre angulaire de leur traitement.

La chimiothérapie est parfois ajoutée pour réduire le risque de récurrence, mais son utilité chez les patientes âgées est remise en cause par cette récente étude. De façon standard, les patientes, jeunes ou plus âgées, sont opérées puis elles reçoivent un traitement d'hormonothérapie et, le plus souvent, une chimiothérapie adjuvante. Mais la chimiothérapie peut entraîner des effets secondaires particulièrement lourds chez les personnes vulnérables. C'est pourquoi elle est controversée.

L'étude Aster 70s a suivi plus de 2 000 femmes âgées de 70 ans et plus, atteintes d'un cancer du sein hormonodépendant, opéré et à haut risque clinique de récurrence. Les participantes ont d'abord bénéficié d'un test génomique pour évaluer ce risque à l'échelle moléculaire. Celles présentant un risque génomique élevé ont été réparties en deux groupes : hormonothérapie seule ou hormonothérapie associée à une chimiothérapie adjuvante. Après un suivi médian de 7,8 ans, les résultats indiquent que l'ajout de la chimiothérapie n'améliore pas significative-

**Les cancers du sein hormonodépendants représentent environ 80 % des cas. Leur développement est stimulé par les hormones féminines, et l'hormonothérapie constitue la pierre angulaire de leur traitement. La chimiothérapie est parfois ajoutée pour réduire le risque de récurrence, mais son utilité chez les patientes âgées est remise en cause par une étude publiée le 2 août dans *The Lancet*.**



ment la survie globale. À quatre ans, le taux de survie était de 90,5 % pour le groupe ayant reçu la chimiothérapie, comparé à 89,3 % pour celui sans chimiothérapie.

À huit ans, ces taux étaient respectivement de 72,7 % et 68,3 %. La différence de 4,5 points à huit ans n'est pas statistiquement significative. Concernant la tolérance, la chimiothérapie s'est avérée beaucoup plus toxique. Des effets secondaires de grade 3 ou plus ont été observés chez 34 % des patientes sous chimiothérapie, contre seulement 9 % dans le groupe recevant uniquement l'hormonothérapie.

De plus, les patientes ayant subi une chimiothérapie ont signalé une dégradation plus prononcée de leur qualité de vie, notamment en raison de la fatigue, des douleurs, des problèmes digestifs et

d'une diminution de l'autonomie.

## POUR UNE ONCOLOGIE PLUS CIBLÉE

Les scientifiques, « pour la première fois, une étude de phase III montre que l'ajout de chimiothérapie n'apporte pas de bénéfice statistiquement significatif de survie globale, même chez des patientes à haut risque génomique (dont la tumeur est à haut risque de récurrence, de progression ou de mauvaise réponse au traitement. Ces résultats confirment que les décisions thérapeutiques doivent tenir compte non seulement de la biologie tumorale, mais aussi de l'âge, de la fragilité et des attentes des patientes. Ils incitent à réviser la manière dont les standards établis chez les sujets plus jeunes sont ensuite appliqués chez les sujets plus âgés sans niveau de preuve élevé ou avec peu de garde-fous. Cette étude

ouvre ainsi la voie à une oncologie plus ciblée, plus juste et plus tournée vers la patiente. » Elle confirme la nécessité d'une approche thérapeutique individualisée, adaptée aux caractéristiques de la tumeur, mais aussi à l'âge, à la fragilité et au choix des patientes. Les scientifiques insistent sur la nécessité d'améliorer les standards de prise en charge en tenant compte du rapport bénéfice/risque pour les personnes âgées notamment. S'appuyant sur les résultats de cette étude, les experts appellent à une « désescalade thérapeutique raisonnée » chez les patientes âgées et à réserver la chimiothérapie à des cas très précis, confirmant que dans de nombreux cas, un traitement moins agressif peut suffire, même face à un cancer considéré comme à haut risque.

A.B

## SANTÉ

## Un antiacide soupçonné de réduire l'efficacité de traitements anticancer

Des experts tirent la sonnette d'alarme après une étude approfondie concernant des médicaments contre les acidités gastriques qui pourraient compromettre l'efficacité de certains traitements contre le cancer. Si les traitements contre le cancer ont fait d'énormes progrès ces dernières années, offrant de meilleures chances de rémission aux patients, les experts s'inquiètent concernant une interaction médicamenteuse encore trop peu connue qui pourrait réduire leur efficacité. Un type de médicaments interférerait directement avec certains traitements anticancéreux, compromettant ainsi les chances de survie des patients. Ces médicaments sont administrés pour traiter des troubles très courants, comme le reflux gastro-œsophagien ou les brûlures d'estomac, et sont souvent prescrits en complément d'un traitement contre le cancer. Pourtant, des recherches récentes mettent en évidence leur impact négatif sur l'absorption des traitements ciblés et l'efficacité de l'immunothérapie. Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) sont des médicaments largement utilisés pour réduire l'acidité gastrique. On les prescrit pour traiter les troubles gastriques tels que le reflux gastro-œsophagien, les ulcères ou encore certaines douleurs digestives.

RECOMMANDATION ISSUE DE LA 24<sup>E</sup> CONFÉRENCE DES SCOUTS ARABES

## "Adapter la formation aux exigences de la conjoncture actuelle"

Les travaux de la 24e Conférence des scouts arabes des mourchidate ont pris fin, lundi à Alger, en mettant en avant la nécessité de développer l'action scout et d'adapter l'éducation scout aux exigences de la conjoncture actuelle. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de clôture, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué que cette rencontre a été "une opportunité pour les participantes venues de différents pays arabes, d'échanger et de débattre sur les moyens de

développer l'action scout et d'adapter l'éducation scout aux exigences de la conjoncture actuelle". M. Hamzaoui a souligné, en outre, que l'Algérie a obtenu la qualité de membre au sein du Comité régional arabe des mourchidate, ce qui renforce "la présence des SMA au sein des instances scoutes à l'échelle arabe, régionale et internationale". Parmi les recommandations issues de cette conférence, figure l'appel à "l'autonomisation des jeunes filles au sein des structures scoutes, des institutions de la société civile et dans toutes les ins-

titutions publiques", a poursuivi le même responsable, estimant que cet impératif "cadre avec la politique de l'Etat algérien en matière d'autonomisation de la femme qui bénéficie d'un intérêt particulier grâce aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le responsable a ajouté que les participantes à cette rencontre arabe ont salué les efforts de l'Algérie pour "renforcer la présence de la femme et de la jeunesse au sein des différentes institutions et instances", à travers l'adoption d'un ensemble de textes législatifs.

## IMPLIQUÉS DANS UNE AGRESSION À L'ARME BLANCHE CONTRE UN INDIVIDU

## Arrestation de 2 suspects à Ain Fakroun

Deux suspects impliqués dans une agression à l'arme blanche contre un individu, dans un quartier de la ville d'Aïn Fakroun, ont été arrêtés, a indiqué, lundi soir, un communiqué de la DGSN.

« Suite à une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrant deux jeunes agressant vio-

lemment un individu à l'arme blanche prohibée et s'emparant de ses affaires, dans un quartier de la ville d'Aïn Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une enquête a été immédiatement ouverte en coordination avec le parquet compétent à Aïn Fakroun par les unités opérationnelles de la

sûreté de la Daira d'Aïn Fakroun », lit-on dans le communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale. Les investigations menées par la police judiciaire ont permis « d'exploiter la vidéo, d'identifier les suspects et de les arrêter rapidement », selon la même source.

ETATS-UNIS

# Un sommet entre Trump et le président sud-coréen prévu le 25 août

Le président sud-coréen Lee Jae-myung rencontrera son homologue américain Donald Trump le 25 août aux Etats-Unis pour des discussions attendues sur le commerce, a annoncé mardi sa porte-parole. « Le président Lee Jae-myung se rendra aux Etats-Unis du 24 au 26 août pour un sommet Corée du Sud/ Etats-Unis le 25 à l'invitation du président Donald Trump », a indiqué lors d'un point presse la porte-parole de la présidence sud-coréenne, Kang Yu-jung. M. Lee a été élu début juin au terme de la longue période de chaos politique provoquée par son prédécesseur Yoon Suk Yeol, qui avait brièvement déclaré la loi martiale en décembre. Il n'a pas encore rencontré le président des Etats-Unis, qui sont un allié clé de Séoul. Les discussions entre le dirigeant de centre gauche et Donald Trump devraient porter sur un développement des relations bilatérales vers un « partenariat stratégique complet tourné vers le futur », a précisé Mme Kang. Alors que Corée du Sud et Etats-Unis ont conclu un accord fixant à 15% les droits de douane américains sur les produits sud-

**Alors que Corée du Sud et Etats-Unis ont conclu un accord fixant à 15% les droits de douane américains sur les produits sud-coréens, la coopération économique sera au menu, en particulier concernant les « semi-conducteurs, les batteries et les chantiers navals », mais aussi les « technologies avancées et les minéraux essentiels », selon la porte-parole de la présidence sud-coréenne, Kang Yu-jung.**



coréens, la coopération économique sera au menu, en particulier concernant les « semi-conducteurs, les batteries et les chantiers navals », mais aussi les « technologies avancées et les minéraux essentiels », selon la porte-parole. En dévoilant en juillet le niveau des surtaxes sur les exportations sud-coréennes, abaissé par rapport à la menace initiale de 25%, Donald Trump avait affirmé que Séoul allait « donner » 350 milliards de dollars en investissements aux Etats-Unis, et acheter

pour 100 milliards de ressources énergétiques. Il avait aussi évoqué une « grosse somme d'argent » supplémentaire devant être investie par la Corée du Sud, sans donner de chiffre. De son côté, Séoul avait déclaré que son statut de poids lourd de la construction navale avait grandement pesé dans les négociations, en étant au cœur d'un projet de revitalisation des chantiers américains. La Corée du Sud est le deuxième plus gros constructeur de navires au monde, juste derrière la Chine, ce qui

suscite l'intérêt de Donald Trump. Hanwha Ocean, l'un des plus importants acteurs du secteur sud-coréen, est devenu en 2024 la première entreprise non-américaine autorisée à réaliser des maintenances en cale sèche sur un bâtiment de la marine des Etats-Unis. Par ailleurs, la position de la Corée du Sud en Asie-Pacifique peut représenter un atout pour Washington, qui cherche à y renforcer sa présence en réponse aux tensions grandissantes dans le détroit de Taiwan.

LE MAINTIEN DE L'ORDRE SOUS CONTRÔLE FÉDÉRAL

## Déploiement de la Garde nationale à Washington

Donald Trump a annoncé lundi placer le maintien de l'ordre dans la capitale Washington sous le contrôle des autorités fédérales, ainsi que le déploiement de militaires de la Garde nationale, des mesures exceptionnelles pour cette ville qu'il dit « envahie par des gangs violents ». Alors que les statistiques officielles montrent une baisse de la criminalité violente à Washington, le président américain a déclaré invoquer une mesure qui l'autorise à prendre le contrôle de la police de cette ville au statut particulier aux Etats-Unis. « C'est devenu une situation d'anarchie com-

plète et totale, et nous allons nous débarrasser des bidonvilles », a affirmé Donald Trump lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, après avoir sommé les sans-abris de Washington de partir « loin » de la ville dans une publication la veille sur sa plateforme Truth Social. Le président républicain a aussi promis que son initiative ne s'arrêterait pas à Washington, où il a décrété un état d'urgence. « Ça va aller plus loin. Nous commençons de manière très forte à (Washington) et nous allons nettoyer ça bien rapidement », a-t-il déclaré. Donald Trump a aussi dit déployer la

Garde nationale, un corps de militaires de réserve, « afin de rétablir la loi, l'ordre, et la sécurité publique ». Il avait déjà mobilisé en juin la Garde nationale en Californie, contre l'avis du gouverneur démocrate, Gavin Newsom, affirmant vouloir ainsi rétablir l'ordre à Los Angeles après des manifestations contre des arrestations d'immigrés par la police fédérale de l'immigration (ICE). A l'inverse des 50 Etats américains, la municipalité de Washington opère dans le cadre d'une relation particulière avec l'Etat fédéral qui limite son autonomie.

ETATS-UNIS

## Pas de droits de douane sur l'or

Le président Donald Trump a affirmé lundi que l'or ne serait pas assujéti aux nouveaux droits de douane américains, après qu'un document officiel a semé le trouble la semaine dernière et propulsé le métal précieux à un record. « Un communiqué de Donald J. Trump, président des Etats-Unis d'Amérique : l'or

ne sera pas soumis aux droits de douane ! », a écrit le chef de l'Etat sur sa plateforme Truth Social. Le cours de l'or avait franchi un nouveau record en fin de semaine dernière, les investisseurs s'inquiétant de voir certains lingots finalement touchés par les droits de douane imposés par le président amé-

ricain. Selon une mise à jour des douanes américaines, détaillée dans un document daté du 31 juillet mais rendu public vendredi, les lingots d'or d'un kilogramme et ceux de 100 onces étaient classés comme soumis à des droits de douane, alors que les investisseurs les pensaient exemptés.

ÉTHIOPIE

## Crédit de 500 millions de dollars de la BAD pour un projet aérien

La Banque Africaine de développement (BAD) sort le chèque pour soutenir un méga-projet aérien de l'Ethiopie, qui vise à devenir un hub majeur en construisant un nouvel aéroport à Bishoftu. L'institution financière africaine a accordé un crédit de 500 millions de dollars au projet de l'aéroport international de Bishoftu, à 40 km au sud d'Addis-Abeba, dans le centre de l'Ethiopie. L'accord de financement a été signé lundi entre les responsables d'Ethiopian Airlines et ceux de la BAD. Le début des travaux est prévu pour fin 2025, pour un coût actuellement estimé à 8 milliards de dollars. Le pays attend d'autres créanciers, en sus de la banque africaine de développement. Ethiopian Airlines, la compagnie aérienne nationale, va déboursier 2 milliards de dollars pour le projet. Selon les objectifs du projet, l'aéroport international de Bishoftu aura une capacité initiale de 60 millions de passagers par an. A terme, elle passera à 110 millions, ce qui ferait figurer l'aéroport parmi les plus importants du continent. Pour les autorités éthiopiennes, l'infrastructure doit en outre booster le tourisme local.

SELON 26 DIRIGEANTS DE L'UE  
L'Ukraine doit pouvoir choisir son avenir

A trois jours du sommet Trump-Poutine en Alaska, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne, à l'exception du Premier ministre hongrois Viktor Orban, ont réaffirmé mardi la nécessité pour l'Ukraine de pouvoir choisir son avenir. « Des négociations significatives ne peuvent avoir lieu que dans le contexte d'un cessez-le-feu ou d'une réduction des hostilités », soulignent les 26 dirigeants européens dans une déclaration conjointe rédigée lundi et publiée mardi. « Nous partageons la conviction qu'une solution diplomatique doit protéger les intérêts sécuritaires vitaux de l'Ukraine et de l'Europe », ajoutent-ils. Les responsables européens, qui espèrent s'entretenir mercredi par visioconférence avec le président américain, en présence du président ukrainien Volodymyr Zelensky, insistent notamment sur la nécessité de sauvegarder la souveraineté de l'Ukraine, d'obtenir des garanties de sécurité et de permettre à Kyiv de choisir sa propre voie.

SOUDAN

## Présentation de nouveaux robots humanoïdes et quadrupèdes

La Chine a présenté ses innovations en matière de robots et de produits électroniques lors d'un Salon à Pékin. Un combat de boxe en Chine devant un public conquis. Sur le ring, des robots. Une réalité présentée lors de la World Robot Conference (WRC) à Pékin. Les boxeurs mécaniques frappent et se défendent comme des humains, se relevant même après avoir été mis KO. « Les robots que vous voyez ici disposent de 29 degrés de liberté (DOF). Ils exécutent des mouvements fluides, notamment des coups de poing à gauche et à droite,

des coups de pied précis, et peuvent même réaliser des enchaînements. Ce modèle est désormais produit en série. La démonstration d'aujourd'hui met en avant ses performances exceptionnelles en matière de mobilité. Ce n'est que lorsque les robots disposent de capacités de mobilité véritablement robustes qu'ils pourront véritablement entrer dans tous les foyers et servir efficacement les gens. Au-delà du divertissement, ils peuvent être utilisés dans des applications industrielles telles que les tâches de patrouille et d'inspection. », a déclaré Chu

Yang, responsable marketing UNITREE ROBOTICS. « C'est incroyable. J'ai vu de nouvelles innovations et technologies. Je suis venu pour découvrir de nouvelles innovations. J'aimerais m'associer à de nombreuses entreprises chinoises pour les introduire au Nigeria et en Afrique, afin que nous puissions avoir de beaux salons comme celui-ci. », raconte TIM, entrepreneur nigérian. Les robots sont capables non seulement de courir, de danser et de jouer au football, mais aussi de trier des pièces sur une chaîne de montage.



L'Ouganda et l'Afrique du Sud ont mis la pression sur la sélection nationale des locaux dans ce championnat d'Afrique des nations (CHAN 2025), après leurs succès respectifs face au Niger et la Guinée, pour le compte de la troisième journée de cette compétition qui se déroule dans trois pays différents. Ainsi, la sélection ougandaise A', s'est hissée en tête de la poule C du Championnat d'Afrique des nations, en dominant le Niger sur le score de 2 à 0, lundi soir à Kampala.

CHAN 2024

## L'Ouganda et l'Afrique du Sud mettent la pression sur l'EN

Les buts ougandais ont été inscrits par Okello (25e) et Sserunjogi (56e). Les Ougandais qui avaient été battus, (1/0) par les Algériens à l'ouverture du CHAN, détiennent six points, tandis que les Verts en ont quatre. L'Ouganda ne compte pas baisser les bras, sachant que ses

chances de qualification restent intactes et feront tout ce qui est de leur possible pour réussir cet exploit, surtout qu'une partie du tournoi se joue sur son sol. De son côté, l'Afrique du Sud a battu la Guinée (2-1). Les buts sud-africains ont été inscrits par Maema (10e) et Kutumela (54e), alors que Camara (37e) avait égalisé pour la Guinée.

A la faveur de cette victoire, l'Afrique du Sud rejoint l'Algérie en tête du classement avec 4 points, alors que la Guinée (3 pts). Les Bafana Bafana sont, aussi, toujours en course pour la qualification et sont décidés à se donner à fond pour les autres matchs qui res-

tent tout aussi importants.

### BOUGHERRA AFFÛTE SES ARMES

Le sélectionneur national de l'EN A', Madjid Bougherra, dont l'équipe était exemptée de cette troisième journée a suivi attentivement les péripéties des deux rencontres de ce groupe C, notamment pour voir les prochains adversaires des Verts, à savoir, la Guinée et le Niger. «Bougui» a dû noter de nombreuses observations sur les deux teams pour pouvoir les contrer lors des prochaines oppositions qui auront lieu le vendredi et le lundi prochains. Il sait ce qui l'attend lors de ces matchs, surtout que ce genre de compétition impo-

se une concentration totale, sachant qu'aucun match ne ressemble à un autre et il faudra se préparer en conséquence et être au top. Bougherra continue donc d'affûter ses armes avec son groupe qu'il prépare physiquement et psychologiquement pour les prochaines empoignades. Pour lui, il faudra être au rendez-vous et ne pas se laisser aller afin de ne pas se faire surprendre. Lors de la quatrième journée, prévue vendredi, l'Algérie affrontera la Guinée (15h00), alors que l'Afrique du Sud croisera le fer avec le Niger (18h00). Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

Marouane A.

### ES SÉTIF Le DTS Rahmani se retire

Le directeur technique sportif des catégories séniors et Réserves de l'ES Sétif, club de Ligue 1 "Mobilis" de football, Abderrazak Rahmani, a présenté sa démission, a-t-on appris auprès du concerné. Dans une déclaration à l'APS, Rahmani, ancien joueur international, a indiqué avoir démissionné du poste qu'il occupait depuis janvier 2025 pour des raisons personnelles. Abderrazak Rahmani avait été désigné par l'administration de l'ES Sétif, en janvier dernier, en tant que directeur technique sportif pour la catégorie (séniors et Réserves) pour contribuer à la réorganisation du club et sa remise sur le rail de la collecte des titres. Outre Rahmani, le directeur sportif général de toutes les catégories de l'ES Sétif, Azzedine Aarab, s'est également retiré. L'ES Sétif est actuellement au complexe sportif Hammam Bourguiba en Tunisie afin de préparer la saison sportive 2025/2026.

USM EL HARRACH

### Youcef Bechou signe

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant Youcef Bechou, en provenance du club portugais SC Sao Joao de Ver. Agé de 28 ans et comptant quatre sélections avec l'équipe nationale des U23, cet ailier droit avait fait ses classes à l'USM Alger, avec lequel il avait signé son premier contrat professionnel pendant la saison 2016-2017. Par la suite, Bechou rejoint le CR Belouizdad, où il a évolué près de quatre ans, de fin 2017 à 2021, avant de rejoindre l'Olympique de Médéa pour une saison (de 2021 à 2022). Après quoi, ce joueur ambitieux a embrassé une carrière professionnelle au Portugal, où il a porté les couleurs de plusieurs clubs.

Bechou avait commencé par jouer à Trofense, avant de rejoindre Anadia, puis le FC Amora, et enfin le SC Sao Joao de Ver, où il a évolué jusqu'en 2024, avant de se retrouver sans club. Le joueur a donc décidé de rentrer en Algérie avec l'espoir de relancer sa carrière, et il a choisi l'USMH, qui ambitionne lui aussi de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis. Dirigé par l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, le club banlieusard a engagé plusieurs autres joueurs de qualité pendant ce mercato estival pour former une équipe solide, qui sera à la hauteur de ses ambitions. Parmi ces nouvelles recrues, l'ex-défenseur central de l'US Biskra, Nacer-Eddine Khoualed, l'ex-attaquant du RC Kouba Abdelkrim Zouari, l'ex-meneur de jeu de l'US

Chaouia Amara Lemnaouar et l'ex-attaquant de l'Olympique Akbou, Fouad Lachehab. La direction du club a procédé également à la prorogation du contrat de certains joueurs ayant déjà fait partie de l'effectif de l'an dernier et qui avaient donné satisfaction, notamment, Fawzi Chaouchi, Islam Belhadj et Billel Bensaha. Pour rappel, l'an dernier, les Jaune et Noir avaient raté l'accession d'un cheveu, terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire. L'équipe se trouve actuellement en Tunisie, pour son deuxième stage de préparation d'intersaison et pendant lequel elle devrait disputer plusieurs matchs amicaux.

### MC EL BAYADH CINQ RECRUES SUPPLÉMENTAIRES ENREGISTRÉES

Cinq nouvelles recrues supplémentaires viennent renforcer les rangs du MC El Bayadh à l'occasion du mercato estival, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit de : Khalid Dahamni, Lounes Adjout et Adel Ghanem (O. Akbou), Oussama Khiari (réserve MC Alger) et Bouchoucha Mouatez (réserve ES Sétif), informe-t-on de même source. Ces cinq joueurs, qui ont déjà intégré leur nouvelle équipe, rallongent une longue liste de nouvelles recrues, l'effectif de la formation du Sud-ouest du pays ayant connu, cet été, des changements notables. Les changements concernent aussi les membres du staff technique de l'équipe, dirigé désormais par Cherif Hadjar qui succède à Lotfi Amrouche, parti entraîner l'O. Akbou, rappelle-t-on. Le MCEB, qui s'apprête à vivre sa quatrième saison de suite dans la cour des grands, a clôturé, ce lundi, son deuxième stage d'intersaison tenu à Alger, et au cours duquel la bande à Hadjar a disputé quelques matchs amicaux, dont le dernier en date le week-end passé contre le MC Oran (2-2).

### ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN

#### MOULA, BOUANANI ET ABED HAUT LA MAIN

Les athlètes Slimane Moula (800 mètres) et Amine Bouanani (110m/haies) ont été à la hauteur de leur statut, en remportant haut la main leurs épreuves respectives au Championnat National Open, actuellement en cours au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Moula, qui évolue désormais sous les couleurs du Groupe Cosider, a bouclé la distance en 1:46.47, devant Seif-Eddine Hafsi, de l'ES Ben Aknoun, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:47.75, au moment où Azzedine Lagoune, également du Groupe Cosider, a complété le podium de ce 800 mètres masculin, en 1:47.90. De son côté, Amine Bouanani (CRB) s'est imposé en 13:64", devançant dans l'ordre Moncef Kherrafi (HO Maghnia), auteur d'un chrono de 13:76", et Ayoub Bensabra, du Mouloudia d'Alger (14:81"). Même chez les dames, la plupart des athlètes d'élite ont été à la hauteur, à commencer par la jeune Nesrine Abed (JSO Chlef), qui a remporté le 800 mètres féminin en 2:06.49, devant Chaïma Ouanis, du Groupe Cosider (2:09.38) et Hayat Anfel Azaïd, du CSFK, (2:13.05). Idem Pour Rahil Hamel, du Mouloudia d'Alger, facile vainqueur du 100 mètres/haies, après avoir bouclé la distance en 13:82", devant sa coéquipière au MCA Manel Benkaci (14:12") et Malak Belhadi, du CRB (14:23"). En revanche, Wissal Harkas (CA Jijel) et Nawel Abbès (Olympique Bordj Bou Arréridj), ont raté les premières places dans leurs épreuves respectives: le triple saut et le 3000 mètres/steeple. Harkas s'est contentée de la médaille d'argent, avec un bond mesuré à 12,58 mètres, alors que le concours a été remporté par Laeticia Waba de l'EMSA Béjaïa, avec un bond à 12,98 mètres. Nawel Abbès a pris la médaille de bronze, avec un chrono de 11:23.92", alors que la course a été remportée par Nassima Ismaïl du MB Béjaïa, en 10:26.53". Les autres grosses pointures de l'athlétisme algérien, notamment Skander Djamil Athmani sur 100 mètres et Souad Aït Salem sur 5000 mètres, avaient eux aussi répondu présent la veille, en remportant leurs courses. Malgré le poids de l'âge (46 ans), Aït Salem (CR Belouizdad) n'avait laissé aucune chance à ses principales rivales, Ghania Rezik du MC Alger (2e) et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger (3e).

WA Tlemcen

## Samir Kendouci démissionne

Le président du WA Tlemcen, Samir Kendouci, a présenté sa démission aux membres de l'assemblée générale lors de leur session ordinaire, tenue dimanche soir, a-t-on appris de ce club de Ligue 2 de football. La même source a précisé que cette décision a été prise par le concerné pour des "raisons de santé", ajoutant qu'une assemblée générale électorale devrait avoir lieu prochainement pour élire un nouveau président. Le président démissionnaire a pris, l'été dernier, ses nouvelles fonctions. Il a réussi à mener le WAT vers la Ligue 2 après avoir terminé champion du groupe Ouest.

## AS MONACO

## L'Inter insiste pour Aklouche

Auteur d'un but magnifique avec l'AS Monaco face à l'Inter (défaite 1-2), vendredi dernier en match de préparation, Maghnes Aklouche a peut-être fait basculer sa carrière en ce mois d'août. Le milieu offensif de 23 ans au talent débordant est régulièrement annoncé partant du Rocher. Pourtant, l'international Espoirs français est toujours là et a suivi la préparation avec le groupe monégasque, au cœur d'un été que l'on disait chargé pour lui, avec toutes les sollicitations. Celles-ci n'ont finalement pas été si nombreuses, mais le natif de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) a tapé dans l'œil de la direction des Nerazzurri la semaine passée, comme annoncé par L'Equipe et confirmé par RMC Sport. Les finalistes de la dernière Ligue des champions, corrigés par le PSG (5-0), sont venus aux renseignements pour celui qui a inscrit 7 buts et délivré 12 passes décisives en 43 matchs (toutes compétitions confondues) la saison dernière. Mais si l'ASM ne bloque pas un transfert, Monaco ne bradera pas sa pépite, puisqu'elle réclame autour de 70 millions d'euros. De quoi dissuader plus d'un prétendant - Paris, City ou Liverpool ont été évoqués - de passer à l'action pour celui qui est toujours sous contrat jusqu'en 2028 avec le club du Rocher. Pour autant, si une offre plus en adéquation avec les attentes des dirigeants monégasques arrive sur la table, rien ne dit qu'Aklouche ne partira pas, et cela même si le joueur, après sa grosse prestation face à l'Inter, se disait "prêt pour le Havre", que l'ASM affrontera samedi (19h) lors de la première journée de Ligue 1.



## LUIS ENRIQUE, COACH DU PSG

## «Notre objectif est de progresser»

A l'inverse de l'été 2024, où il a dû se reconstruire après le départ de Kylian Mbappé au Real Madrid, le PSG connaît une intersaison plus calme en 2025.

**A**u niveau du mercato, Lucas Chevalier et Illia Zabarnyi sont arrivés alors que l'avenir de Gianluigi Donnarumma reste des plus incertains. Sur le terrain, il faudra attendre mercredi pour voir l'équipe de Luis Enrique disputer son premier match après une préparation réduite à peu de chagrin en raison du parcours à la Coupe du monde des clubs. En marge du duel contre Tottenham en Supercoupe d'Europe à Udine, l'entraîneur parisien a affiché clairement ses ambitions pour l'exercice 2025-2026. "L'objectif pour la saison à venir est de progresser", a estimé le technicien lors d'un entretien publié sur le site de l'UEFA avant la rencontre face aux Spurs. "En termes de titres, cela va être plus difficile car il y en a davantage à disputer. Mais sur le plan footballistique, je pense que nous allons progresser en tant qu'équipe, tant en attaque qu'en défense." Victorieux du Trophée des champions, de la Ligue 1, de la Coupe de France et de la Ligue des champions, le PSG aura à cœur de faire aussi bien, même si la tâche qui l'attend sera conséquente. Mais Luis Enrique se veut confiant, si les titres ne suivront pas automatiquement, le coach espagnol entend garder la recette du succès: une exigence de tous les instants.

## "NOUS POUVONS GAGNER TOUS LES TITRES"

"Je pense que nous pouvons encore identifier des phases de jeu à améliorer", a renchéri l'entraîneur des champions d'Europe. "En termes de titres, nous voulons être prêts à tout donner pour les remporter

tous." Non sans oublier de rappeler que l'espoir d'un doublé en C1 existe bel et bien: "Bien sûr, nous croyons tous que nous pouvons les gagner tous et réitérer cet exploit cette année, ce qui nous permettrait d'entrer dans l'histoire avec panache, et cela nous motive particulièrement."

## "LES SUPPORTERS VOUS REMERCIENT ET VOUS SERRENT DANS LEURS BRAS"

Arrivé avec pour mission d'aider le PSG à remporter son premier sacre en Ligue des champions, Luis Enrique y est parvenu en deux ans. Mais l'ancien sélectionneur de l'Espagne n'avait pas peut-être pas totalement pris la mesure de l'importance d'un tel objectif pour les supporters parisiens. Depuis le festival contre l'Inter en finale (5-0) et la victoire des siens sur la scène continentale, le technicien semble presque surpris des réactions des supporters dans les rues de la capitale. "Même aujourd'hui, quand on se promène à Paris, les gens vous remercient. Ils vous remercient et vous serrent dans leurs bras", a témoigné le coach du PSG. "Je pense que c'est l'une des choses que j'apprécie, en tant qu'homme d'un certain âge (55 ans), avec une expérience de joueur et d'entraîneur." Et Luis Enrique de préciser sa pensée: "Pouvoir rencontrer des gens que vous ne connaissez pas du tout, qui, j'en suis sûr, ont des vies très compliquées, mais qui, pendant ces moments ou cette année, ont pu être plus heureuses et heureux, ont pu s'amuser, ont pu surmonter leurs problèmes".

## Manchester United

## Sesko grand fan d'Ibrahimovic

L'attaquant slovène Benjamin Sesko (22 ans) a signé pour cinq ans avec Manchester United. Débarqué en provenance du RB Leipzig contre 76,5 millions d'euros, le nouveau venu a confié ce lundi qu'il a pour idole Ibrahimovic, qui a porté le maillot des Red Devils entre 2016 et 2018. "Il est mon modèle depuis que je suis petit", a lancé Sesko auprès de la chaîne officielle de Manchester United. "Je l'ai suivi, j'ai regardé toutes les vidéos YouTube que j'ai pu trouver, parce qu'il est tout simplement incroyable à mes yeux." Toutefois, le joueur de 22 ans s'inspire plus du style de jeu que de la personnalité du Suédois. "Disons que nous n'avons pas le même caractère". "Mais j'aime le voir,

sa façon de jouer, sa façon d'apprécier le football, car c'est là que réside toute la joie", a encore commenté Sesko sur Ibrahimovic. "Si vous appréciez le football, alors tout fonctionne. Et je pense que c'est le plus important. C'est probablement aussi l'une des raisons pour lesquelles je l'aime tant." Grand gabarit comme Ibrahimovic, Sesko "essaie" donc de s'inspirer de l'ancienne star du PSG sur le terrain, à l'image des frappes puissantes ou des coups de pied hauts.

Depuis son arrivée en Allemagne en 2023, Benjamin Sesko a inscrit 39 buts en 87 matchs. Il sort de la meilleure saison de sa carrière d'un point de vue statistique avec 21 buts en 45 matchs toutes compétitions confondues.

## ANGLETERRE

## TEXTOR SOUHAITE RACHETER SHEFFIELD WEDNESDAY

Mis en retrait de l'Olympique lyonnais, John Textor n'en reste pas moins influent dans le monde du football. Le quotidien britannique The Guardian explique ce lundi que l'homme d'affaires américain s'est associé au financier spécialisé dans le football Keith Harris pour tenter de racheter Sheffield Wednesday, qui évolue en Championship (D2 anglaise). Le club, quadruple champion d'Angleterre, fait partie des historiques dans le Royaume, mais traverse une situation très compliquée. Il est en effet en proie à de grosses difficultés financières, alors que les joueurs ont menacé de faire grève dans une lettre ouverte il y a quelques jours, avant la reprise du

championnat face à Leicester. Ceux-ci ont finalement joué et se sont inclinés 2-1 le week-end dernier, tandis que des fans ont volontairement manqué le coup d'envoi pour protester contre les propriétaires. The Athletic rappelait début août que les salaires des joueurs et du staff ont été payés en retard au cours de quatre des cinq derniers mois et une inquiétude demeure concernant une éventuelle déduction de points. En parallèle, la tribune nord de Hillsborough n'a pas reçu de certificat de sécurité; les supporters devront donc être déplacés pour leur premier match à domicile de la saison contre Stoke samedi, à moins que les travaux ne soient effec-

tués à temps. Le propriétaire de Sheffield Wednesday, Dejphon Chansiri, a discuté avec plusieurs potentiels repreneurs cet été et avait confié en juin qu'il avait rejeté une offre de 40 millions de livres (46 millions d'euros) de la part d'un consortium américain, sans aucun lien avec John Textor. Chansiri demanderait 100 millions de livres (115 millions d'euros) pour céder le club. L'ancien président de l'OL aurait confié son intérêt pour un rachat la semaine passée, accompagné par Keith Harris, qui a été président de l'English Football League (instance régissant les D2, D3 et D4 anglaises), membre du Board du stade de Wembley et directeur à Everton.

## REAL MADRID : Manchester City lorgne Rodrygo

L'avenir de Rodrygo s'inscrit en pointillés au Real Madrid. Resté sur le banc durant la majorité du parcours des Madrilènes cet été lors du Mondial des clubs, le Brésilien ne semble pas vraiment entrer dans les plans de son nouvel entraîneur, Xabi Alonso. Il n'en fallait pas moins pour faire du joueur de 24 ans l'une des attractions de ce mercato. Arsenal, Liverpool... Plusieurs écuries de Premier League ont

semblé intéressées ces dernières semaines par la situation de l'ailier droit, sans pour autant formuler une offre concrète. Les Gunners semblent pourtant davantage travailler sur le dossier menant à Eberechi Eze (Crystal Palace) ces dernières heures - le salaire du Brésilien étant un obstacle - tandis que les Reds continuent à pousser pour Alexander Isak (Newcastle). C'est alors qu'un nouveau

challenger vient d'entrer dans la danse, comme le rapporte Fabrizio Romano lundi, à savoir Manchester City. En effet Pep Guardiola s'intéresse de près à Rodrygo, d'autant plus que deux de ses ailiers - Jack Grealish à Everton et Savinho à Tottenham, auxquels on peut ajouter le milieu offensif James McAtee, pisté par Nottingham Forest - sont susceptibles de quitter les Citizens cet été.

# LES MOTS CROISÉS

# LES MOTS FLÉCHÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège.

X. Petit lutin. Montagnes russes.

## VERTICALEMENT

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. Ski de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprévu. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

			8	7		6	4		
		6	5	3				9	
9					2			3	6
6					3			5	7
			3	6		1	9		
5	4				8				1
4	1				7				8
							2	6	4
							4	1	
			2	8					

# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : flocon)

- |         |           |            |            |
|---------|-----------|------------|------------|
| ABDOMEN | DIVA      | LAPSUS     | SATISFECIT |
| AGENDA  | FEMUR     | LATIN      | SCENARIO   |
| ALEA    | FORUM     | LAVABO     | SUBITO     |
| ALIAS   | GRATIS    | MALUS      | TANDEM     |
| ALIBI   | IDEM      | MAXIMUM    | TERMINUS   |
| ALINEA  | INCOGNITO | MEMENTO    | TIBIA      |
| ANIMAL  | INDEX     | MODULO     | ULTIMATUM  |
| BONUS   | INFARCTUS | OMNIBUS    | VETO       |
| CREDO   | INTERIM   | PEPLUM     | VIDEO      |
| CURSUS  | ITEM      | PROSPECTUS | VILLA      |
| DEFICIT | JUNIOR    | REFERENDUM |            |

A	B	D	O	M	E	N	M	O	E	X	P	I	B	I
R	I	O	T	I	B	U	S	E	E	G	E	B	O	T
S	U	N	I	M	R	E	T	D	R	R	P	I	N	E
U	A	N	F	O	R	A	N	I	M	A	L	L	U	M
B	M	I	F	A	P	I	N	V	C	T	U	A	S	C
I	U	T	M	E	R	C	M	E	D	I	M	C	U	R
N	T	A	U	H	O	C	U	O	C	S	F	R	M	U
M	A	L	D	G	S	B	T	M	J	S	S	E	O	M
O	M	L	N	N	P	N	A	U	A	U	D	D	D	E
A	I	I	E	V	E	T	O	V	S	N	N	O	U	F
N	T	V	R	M	C	G	I	P	A	E	N	I	L	A
O	L	U	E	M	T	D	A	T	A	L	E	A	O	E
S	U	M	F	S	U	L	A	M	S	A	I	L	A	R
T	I	C	E	F	S	I	T	A	S	T	I	B	I	A
T	M	I	R	E	T	N	I	M	U	M	I	X	A	M

# SUDOKO

## SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9

# SOLUTION

## LES MOTS FLÉCHÉS

IATF 2025

# Canex, la vitrine de la créativité africaine à Alger

En marge de la Foire commerciale interafricaine (IATF 2025), Alger accueillera du 4 au 10 septembre le Canex (Creative Africa Nexus), un espace unique dédié aux talents du continent. Mode, art, gastronomie, musique, littérature et opportunités d'affaires y seront réunis, faisant de la capitale algérienne un carrefour culturel et économique africain.

En marge de la Foire commerciale interafricaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, le volet Canex (Creative Africa Nexus) offrira une scène exceptionnelle à la créativité africaine, alliant culture, innovation et opportunités économiques. Organisée par Afreximbank en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la ZLECAF, la 4<sup>e</sup> édition de l'IATF réunira décideurs, investisseurs et acteurs économiques. Parallèlement, le Canex déploiera une vaste vitrine dédiée à la mode, à l'art, à l'artisanat, à la gastronomie et à d'autres expressions culturelles du continent, sous le slogan : « Un seul peuple uni dans la culture et créant pour le monde ». Durant huit jours, masterclasses, ateliers de formation, tables rondes et conférences permettront aux professionnels de renforcer leurs compétences et de réfléchir aux enjeux actuels du secteur culturel. Les échanges mettront en relation créateurs, experts et décideurs pour identifier des solutions concrètes aux défis du moment. Des spectacles en direct animeront la manifesta-



tion, portés par des artistes africains et de la diaspora. La cuisine du continent sera célébrée à travers démonstrations, dégustations et rencontres avec des chefs renommés. Une exposition d'arts visuels, un studio d'enregistrement pour la « fabrique musicale » et un concours de courts métrages viendront enrichir le programme. En partenariat avec la presse narrative Landscape, la « fabrique des livres » mettra

en lumière les talents littéraires. L'événement sera aussi un lieu stratégique de réseautage B2B et B2G, avec de nombreuses occasions de conclure des accords commerciaux. Une cinquantaine de créateurs présenteront leurs projets devant un jury de quatre spécialistes, dont l'écrivain algérien Mohamed Sari. Trente projets seront retenus et financés pour leur réalisation finale. Le Palais des expositions des Pins

Maritimes sera l'épicentre de cette manifestation, complété par d'autres sites comme l'Opéra Boualem Bessaih, qui accueillera des concerts et soirées artistiques. Près de 80 exposants et 35 000 visiteurs, venus d'Afrique et d'ailleurs, sont attendus pour ce rendez-vous où culture et affaires s'entremêlent au service du rayonnement du continent.

R.C

UNE ARTISTE AU TALENT ET À LA SIMPLICITÉ INOUBLIABLES

## Nouria, fleur éternelle du théâtre algérien

Il y a cinq ans, disparaissait Nouria Kazdarli, de son vrai nom Khadidja Benaïda, icône du théâtre, du cinéma et de la télévision en Algérie. Née en 1921 à Ammi Moussa (Relizane), elle débute en 1945, presque par hasard, en remplaçant une comédienne absente à la demande de son époux, le grand Mustapha Kazdarli, et de ses amis comédiens. Après quelques années d'interruption, elle revient en 1963, encouragée par le réalisateur Mustapha Badie, et intègre la troupe du Théâtre national algérien dirigée par Mahieddine Bach-

tarzi, aux côtés de Kelthoum, Habib Redha et d'autres figures majeures. En plus de 60 années de carrière, Nouria a joué dans plus de 200 pièces, 160 téléfilms et 4 longs métrages. Elle s'est illustrée dans *Les enfants de la Casbah* (1963), *La nuit a peur du soleil* (1964), *Khoudh maâtak Allah* (1981), ainsi que dans des feuilletons et sketches populaires comme *Al Massir*, *La bru* et *la belle-mère*, *Elle et lui* ou *Khalti H'nifa*. Au théâtre, elle a marqué le public dans *Les fusils de la mère Kerrar*, *L'exception* et *la règle*, *Rose rouge*,

*L'ogresse* ou *La maison de Bernarda Alba*. Surnommée « La fleur du théâtre algérien », elle a contribué, avec Kelthoum, à consacrer la présence féminine sur scène, modifiant le regard de la société sur les femmes artistes. Honorée à plusieurs reprises, elle reçoit en 2017 la médaille de l'Ordre du mérite national au rang « Ahid », ultime hommage à sa contribution à la culture et à l'art. Nouria s'éteint le 10 août 2020 à l'âge de 99 ans, laissant l'image d'une artiste au talent et à la simplicité inoubliables.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON RAÏ

## Une exposition d'arts plastiques en hommage à Ahmed Zergui

Une exposition d'arts plastiques se tient en ce moment à Sidi Bel-Abbès, dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson raï. Portant le titre évocateur « Ahmed Zergui, une voix éternelle dans la mémoire nationale », elle rend hommage à la carrière et à l'œuvre d'un artiste d'exception qui a profondément marqué le genre raï et contribué à son rayonnement bien au-delà des frontières. Intégrée au programme culturel parallèle du Festival, l'exposition est installée dans le hall du théâtre en plein air Saïm-Lakhdar. Elle célèbre le parcours de ce chanteur emblématique, dont le nom reste indissociable de l'histoire du raï. « Ahmed Zergui a laissé une empreinte indélébile dans ce patrimoine musical algérien », souligne le commissaire du Festival, Houssam Harzallah. Ouverte au public durant toute la durée du Festival, du 7 au 10 août, l'exposition se compose de plusieurs

espaces distincts mettant en valeur différents aspects de la vie et de la carrière de l'artiste. On y découvre une biographie détaillée, des tableaux artistiques inspirés de son univers, ainsi qu'une riche collection de photos d'archives retraçant les étapes marquantes de son parcours. Sont également présentés des documents rares illustrant ses contributions majeures à l'enrichissement de la chanson raï, ainsi que ses liens profonds avec les réalités sociales et politiques de l'Algérie à des périodes charnières de son histoire. Cette dimension historique et sociale, intimement liée à son œuvre, révèle un artiste engagé, attentif aux préoccupations de son époque. Cette manifestation a suscité un vif intérêt auprès du public, mais aussi des spécialistes et passionnés des arts. Elle s'inscrit dans une volonté affirmée de préserver la mémoire culturelle nationale et de la transmettre aux générations futures. Ahmed

Zergui y apparaît comme une véritable icône populaire, dont les chansons, empreintes de sincérité et de simplicité, ont su refléter les aspirations et les émotions de la société algérienne, gagnant ainsi le cœur et le respect d'un large auditoire. L'exposition se veut également un espace de découverte et de recherche, notamment pour les jeunes et les universitaires intéressés par l'histoire musicale du pays. Elle offre un éclairage précieux sur l'un des chanteurs majeurs ayant contribué à asseoir la notoriété du raï sur la scène artistique nationale. Pour rappel, cette 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson raï, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, devait s'achever hier soir par un hommage spécial à l'artiste disparu, en reconnaissance de son apport inestimable à l'art du raï et à la culture algérienne.

COOPÉRATION CULTURELLE

## Le SNEL scelle un partenariat avec les éditeurs arabes à Istanbul

Le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) a signé, à Istanbul, un mémorandum d'entente avec l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et la Turquie, indique mardi un communiqué du SNEL. Le mémorandum a été signé par le président du SNEL, Ahmed Madi et le président de l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, Mehdi Jemili, et ce à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international du livre arabe d'Istanbul (9-17 août), précise la même source. L'accord vise à établir des règles de travail communes entre les éditeurs algériens et turcs à travers l'échange d'expériences et d'expertises, la traduction et la coédition ainsi que l'organisation de manifestations culturelles destinées à promouvoir le lectorat et le marketing numérique et à tirer parti des potentialités technologiques modernes pour faire connaître le livre algérien en Turquie et vice versa. Il tend également à permettre aux deux parties de mettre à profit le patrimoine archivistique et d'œuvrer à sa relance, à valoriser et exploiter les recherches scientifiques réalisées dans le cadre de l'échange culturel entre les universités algériennes et turques mais aussi à faciliter la communication entre les éditeurs des deux pays, tant au service du lecteur que celui du chercheur, selon la même source.

## Ouverture des candidatures à la 98<sup>e</sup> cérémonie des Oscars

Le Comité algérien de sélection pour les Oscars annonce l'ouverture des candidatures pour le choix du long métrage qui représentera l'Algérie lors de la 98<sup>e</sup> cérémonie des Oscars dans la catégorie « Meilleur film international ». Sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le Comité algérien de sélection pour les Oscars chargé par l'« Academy of Motion Picture Arts and Sciences », est présidé par le réalisateur Belkacem Hadjadj. Une plateforme, « algerian-sc.com » est mise à la disposition des producteurs postulants à cette sélection, qui pourront ainsi prendre connaissance des noms des membres du Comité, des conditions et règlements de participation, du formulaire de candidature à remplir dûment et à télécharger, ainsi que de tous les détails nécessaires à leur participation. Jusqu'au jeudi 4 septembre prochain via le lien de la plateforme, les candidatures pourront être soumises à la sélection pour arracher l'insigne honneur de représenter l'Algérie aux cérémonies des Oscars, événement cinématographique le plus prestigieux au monde, prévu comme chaque année aux USA.

# 16



● Alger 29°  
 ● Ouargla 42°  
 ● Oran 30°  
 ● Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

## Microsoft jugée « complice de génocide à Gaza »

Depuis plusieurs jours, l'entreprise américaine Microsoft est au cœur d'une tourmente à la suite de la publication d'une enquête du Guardian sur ses liens avec l'armée israélienne. Réalisée en collaboration avec les médias israélo-palestiniens +972 Magazine et Local Call, cette enquête, publiée ce mois-ci, révèle que Microsoft aiderait l'armée israélienne à exploiter des données issues d'appels téléphoniques de Palestiniens. Au total, 200 millions d'heures d'audio ont été enregistrées par Tsahal et stockées

sur les serveurs d'Azure, une plateforme cloud développée par Microsoft. Ce constat s'appuie sur plusieurs documents internes épluchés par le média britannique. Dans ce contexte de coopération accrue entre Israël et Microsoft, l'entreprise américaine se retrouve dans le viseur d'une campagne de boycott lancée notamment par le mouvement BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions). L'entreprise figure ainsi sur la liste des sociétés à boycotter, car jugée complice de la colonisation israélienne.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Mercredi 13 Août 2025 // N° 1137 // PRIX 20DA

L'Algérie et la Somalie ont affiché, lundi, une parfaite convergence de vues sur plusieurs questions régionales et internationales, tout en réaffirmant leur engagement à « échanger leur soutien aux candidatures dans les fora internationaux et régionaux ».

## Algérie-Somalie Convergence totale sur les dossiers régionaux

Cette position commune a été exprimée dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la visite officielle en Algérie du ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdissalam Abdi Ali, venu notamment inaugurer le nouveau siège de l'ambassade de son pays à Alger. Les deux parties ont convenu « d'intensifier » la concertation et de « renforcer » la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en leur qualité de membres non permanents. La cause palestinienne a occupé une place centrale dans les discussions. L'Algérie et la Somalie ont condamné « la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste à Ghaza » et réaffirmé leur soutien au droit « inaliénable » et « imprescriptible » du peuple palestinien à établir un État indépendant et souverain sur les frontières de 1967, avec Al-Qods pour capitale. Les deux pays se sont engagés à œuvrer, avec leurs partenaires internationaux, pour obtenir l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, à rejeter toute tentative de déportation des Palestiniens de leur terre à Ghaza et à refuser la présence de l'entité sioniste dans les institutions ou réunions de l'Union africaine. Sur le dossier du Sahara occidental, les deux pays ont réitéré leur soutien aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel, Staffan de Mistura, pour parvenir à un ré-

glement « juste », « durable » et « définitif » de la question. Concernant la crise au Soudan, l'accent a été mis sur la nécessité de « rejeter les ingérences étrangères » et sur « l'impératif de l'unité de toutes les composantes » de ce pays, afin qu'il puisse « recouvrer sa sécurité et sa stabilité ». Sur la Libye, Alger et Mogadiscio partagent la conviction que la solution passe par des élections libres et la mise en place d'institutions « légitimes » et « unifiées ». Le communiqué souligne que « la solution à la crise dans ce pays doit passer par un processus politique inclusif entre Libyens, à même de renforcer l'unité nationale, de préserver l'intégrité territoriale de ce pays frère, de préserver sa souveraineté et de mettre fin aux ingérences étrangères dans ses affaires ». Les deux parties ont aussi insisté sur « la profondeur » et « la solidité » des relations « fraternelles » et « historiques » qui les unissent. L'Algérie a réaffirmé son soutien « indéfectible » et « fort » à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que son « rejet de toute forme d'ingérence étrangère » dans ses affaires internes. Alger a également renouvelé son appui à la Somalie dans sa lutte contre le terrorisme pour préserver sa sécurité et sa stabilité. Sur le plan de la coopération, les deux pays ont signé un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales du ministère algérien des Affaires

étrangères et l'Institut des études diplomatiques du ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Les discussions ont aussi porté sur l'éducation, avec la volonté d'augmenter le nombre de bourses universitaires accordées aux étudiants somaliens, qui passeront de 15 à 50 par an, couvrant différents cycles et spécialités demandées par la partie somalienne. Il a également été

convenu d'offrir des formations spécialisées et de qualité aux experts somaliens, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et de la santé. Les deux pays entendent ainsi poursuivre la coordination de leurs positions dans les fora internationaux, relever ensemble les défis communs et contribuer activement à la résolution des crises régionales tout en mettant un terme aux ingérences étrangères.



## Mohamed Amoura pourrait rejoindre Benfica Lisbonne

Selon le quotidien portugais Record, le club portugais SL Benfica serait sur le point de finaliser le transfert de l'attaquant algérien Mohamed Amoura, 25 ans, qui évolue actuellement au VfL Wolfsburg. Cette opération est évaluée à près de 35 millions d'euros. Ce montant, s'il se confirme, dépasserait largement le précédent record de recrutement du club, détenu jusqu'ici par Orkun Kökçü, arrivé en 2023 pour environ 25 millions d'euros.



## USM Alger

### Bencheikha de retour à Soustara

Le technicien algérien Abdelhak Bencheikha a été nommé hier par la direction de l'USM Alger comme le nouvel entraîneur de l'équipe qu'il retrouve trois saisons après l'avoir quittée. Celui-ci avait réussi à décrocher la Coupe de la Confédération africaine en 2023 après avoir battu en finale la formation tanzanienne de Young Africans, avant de remporter la Supercoupe d'Afrique l'année d'après en battant les Égyptiens d'Al Ahly du Caire aux penaltys. Pour ce retour à Soustara, Bencheikha sera aidé dans sa mission par l'ancien sélectionneur de l'EN U17, détentrice de la Coupe arabe à l'édition de l'Algérie, Arezki Remmane. L'ancien entraîneur de la JSK avait pris en main la saison dernière la formation égyptienne Modern Sports avec laquelle il a assuré le maintien en championnat d'Égypte malgré la difficulté de la tâche. Bencheikha devrait se déplacer dans les prochaines heures à Tabarka en Tunisie, où les Rouge et Noir sont en stage de préparation sous la houlette du préparateur physique, Medjahed, qui devrait être gardé dans le nouveau staff technique usmiste.

Marouane A.

## une nouvelle flottille vers Gaza avec Greta Thunberg

Une nouvelle flottille chargée d'aide humanitaire va prendre la mer depuis plusieurs ports méditerranéens pour « briser le blocus israélien illégal », a annoncé dimanche 10 août en soirée la militante suédoise Greta Thunberg, qui en fera partie. Des humanitaires, des médecins, des artistes (dont l'actrice américaine Susan Sa-

randon, l'acteur suédois Gustaf Skarsgård et l'acteur irlandais Liam Cunningham), ainsi que d'autres militants venus de 44 pays, prendront part à cette initiative baptisée « Global Sumud Flotilla », d'après le site de l'organisateur. Le nombre de bateaux qui se rendront à Gaza n'a pas été précisé. Rappelons qu'entre le 8 et le 9 juin, le voi-

lier Madleen, avec à son bord 12 militants français, allemand, brésilien, turc, suédois, espagnol et néerlandais, avait été arraisonné par les forces israéliennes à environ 185 kilomètres à l'ouest de la côte de Gaza. Ils avaient ensuite été expulsés, certains après avoir été brièvement détenus.

## La vidéo de l'agression de Aïn Fekroun a suscité de vives réactions parmi les internautes

### Les agresseurs de « Âmmi Moussa » sous les verrous

Les services de sécurité d'Aïn Fekroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont arrêté lundi deux personnes accusées d'agression et de vol. Une vidéo montrant les accusés en train d'agresser à l'arme blanche un homme d'une soixantaine d'années afin de lui voler ses affaires dans l'un des quartiers de la ville a été diffusée. Cette vidéo, largement partagée sur les réseaux sociaux a suscité une vive émotion chez les internautes, qui ont exprimé leur solidarité envers la victime et réclamé des sanctions exemplaires à l'encontre des agresseurs. Selon un communiqué des services de sécurité, une enquête a été ouverte par les unités opérationnelles de la circonscription d'Aïn El Fekroun dès la diffusion de la vidéo, en coordination avec le parquet compétent. Les investigations menées par la police judiciaire à partir de la vidéo ont permis d'identifier les deux suspects et de les arrêter rapidement, ajoute

le communiqué. Par la suite, la police d'Oum El Bouaghi a indiqué que les services opérationnels de la police judiciaire et de la Gendarmerie nationale avaient arrêté un troisième suspect impliqué dans le crime. Cette arrestation a été rendue possible grâce à une opération sécuritaire conjointe et à l'issue des procédures d'enquête. Des mesures légales ont été prises à l'encontre des trois suspects, en coordination avec les autorités judiciaires, et un pénal a été constitué contre eux pour vol aggravé avec violence et recel. Sur la base de ce dossier, ils ont été présentés devant le parquet du tribunal d'Aïn El Fekroun, qui a prononcé une ordonnance de placement en détention provisoire à leur encontre.

